

# Au fil des ans

REVUE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE

volume trente-et-un numéro quatre 7 \$  
AUTOMNE 2019

Regard sur notre patrimoine  
**L'INGÉNIOSITÉ  
BELLECHASSOISE**

### Conseil d'administration

**PRÉSIDENT Michel Tardif**  
418.882.8160 micheltardif@rocketmail.com

**VICE-PRÉSIDENT Pierre Prévost**  
418.882.3528 pierre.prevost@globetrotter.net

**SECRÉTAIRE Lucie Fillion**  
418.882.2402 lucie.fillion@fsaa.ulaval.ca

**ADMINISTRATEUR André Bouchard**  
418.243.2396 abbenee96@gmail.com

**ADMINISTRATRICE Sylvianne Breton**  
418.271.0866 sylvianne7@hotmail.com

**ADMINISTRATRICE Denise Pouliot**  
418.243.2626 pouden@videotron.ca

**ADMINISTRATEUR Louis Gosselin**  
418.887.5299 louis.gosselin@globetrotter.net

**ADMINISTRATEUR Gilles Demers**  
418.642.2274 3gillesdemers@gmail.com

### Territoire

MRC DE BELLECHASSE

### Équipe éditoriale

**RÉDACTRICE EN CHEF Marie-Josée Deschênes**  
(mjdeschenes@mjdarchitecte.com)

**ÉQUIPE ÉDITORIALE Ginette Bélanger, Lucie Fillion, Michel Tardif, Marie-Josée Deschênes, Pierre Prévost, René Minot**

**RÉVISEUR René Minot**

**COMPOSITION Nicolas Godbout**

### Illustration de couverture

RENART, *À la veillée*, 2018. Œuvre numérique.

### Informations

**COTISATION ANNUELLE 30 \$**

**ADRESSE POSTALE 8, avenue Commerciale, Saint-Charles (Québec) G0R 2T0**

**COURRIEL shb@shbellechasse.com**

**DÉPÔT LÉGAL Bibliothèque et Archives nationales du Québec, hiver 2019 ISSN D381 079**

Les textes publiés dans cette revue sont de la responsabilité de leurs auteurs. Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

*Au fil des ans* est publiée quatre fois l'an. La Société historique de Bellechasse, incorporée en 1985, est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

### Présentation

L'inventeur, la créatrice, le p'tit génie, l'industriel, la débrouillarde, le novateur, l'entrepreneuse, l'artiste, le patenté, l'astucieuse, le passionné, l'accro... Mettez-en.

L'habileté, le savoir-faire, l'imagination, le talent, l'intérêt, la douceur... Remettez-en.

L'ingéniosité humaine est autant un écho de l'ingénierie cosmique, universelle, dans l'infiniment grand, que de l'ingénierie subatomique non moins universelle dans l'infiniment petit. Est-ce chercher trop loin?

*Au fil des ans* a voulu illustrer l'infinie variété du talent qu'ont montré des gens de chez nous à travers les siècles, dans toutes sortes d'activités où se côtoient l'art et l'artisanat, talent qui peut s'épanouir en vastes envolées créatrices ou modestement s'exercer pour la survie dans le quotidien.

À nous de nous laisser vibrer avec la force qui émane des personnages très variés évoqués ici par le lien, parfois ténu et indirect, parfois éclatant et manifeste, qui les rattache à notre terroir de Bellechasse.

René Minot

<b>Mot de la rédactrice</b>	<b>3</b>
<b>Mot du président</b>	<b>4</b>
<b>Nouvelles du milieu</b>	<b>6</b>
<b>Dossier   Innovation et invention</b>	<b>7</b>
1. Clément Ruel	<b>8</b>
2. La fonderie de Saint-Anselme	<b>12</b>
3. Les gares à Saint-Anselme	<b>18</b>
4. Arthur Labrie	<b>26</b>
5. Denis Bolduc	<b>31</b>
6. Une journée agricole d'antan	<b>32</b>
7. Fred Duchesneau	<b>38</b>
8. André Lefebvre	<b>43</b>
9. Joseph Marceau	<b>47</b>
10. Jean-Pierre Lachance	<b>50</b>
<b>Chronique   Le Défi ladurantois</b>	<b>55</b>
<b>Chronique   Les Dimanches en musique</b>	<b>56</b>
<b>Chronique   L'excursion de la SHB en Lotbinière</b>	<b>58</b>



## MOT DE LA RÉDACTRICE



Ce numéro sur l'ingéniosité des Bellechassoises et Bellechassoises est le fruit du travail de plusieurs auteurs qui ont répondu à notre appel pour qu'*Au fil des ans* soit leur tribune. Par leurs recherches et leurs passions, ils façonnent notre connaissance de Bellechasse. Vous verrez, dans tous les textes présentés, la persévérance et la créativité de ces entrepreneurs, développeurs, zignonneux et patenteux. Des bâtisseurs de pays. Cette thématique fait écho à l'éditorial du président Michel Tardif qui nous interpelle sur notre culture, notre langue et nos valeurs à préserver.

Jean-Guy Ruel présente l'histoire de son ancêtre Clément Ruel qui est parti de France pour s'installer en Nouvelle-France. Par la recension des dates, lieux et activités, son histoire illustre le courage et la détermination de ces hommes du XVIII<sup>e</sup> siècle qui ont habité l'île d'Orléans pour ensuite peupler la rive sud.

Pierre Prévost brosse ensuite le portrait de Siméon Gautron, dit Larochelle, un entrepreneur visionnaire, meunier et maire de Saint-Anselme, qui a su transmettre à son fils Louis-Napoléon Larochelle sa vision et sa témérité. Ils ont créé un complexe industriel exceptionnel composé d'une fonderie et d'une voie ferrée qui ont marqué le développement de Saint-Anselme au XIX<sup>e</sup> siècle. Réjean Bilodeau poursuit la description de ces hommes d'exception en présentant Arthur Labrie, un entrepreneur du XX<sup>e</sup> siècle, père de la Société historique de Bellechasse, chimiste qui a contribué au développement acéricole québécois et meunier-menuisier qui a restauré le moulin de Beaumont. Jean-Marie Lalande présente Denis Bolduc, un visionnaire contemporain du XXI<sup>e</sup> siècle qui, par sa passion des outils agricoles, se fait un devoir de collectionner et de transmettre les savoir-faire des méthodes agricoles traditionnelles. René Minot présente le portrait, rédigé en 1949, d'un contemporain, Fred Duchesneau, d'Armagh, qui s'est construit une vie, avec sa femme et ses enfants, en travaillant comme *jobber* dans les camps forestiers de Clova. Pierre Lefebvre dévoile ensuite l'histoire de son frère, André Lefebvre, qui a obtenu le premier permis au Québec pour la production de boisson alcoolisée de petits fruits. Gaston Cadrin présente l'histoire du patriote Joseph Marceau qui a été exilé en Australie suite aux insurrections de 1837-1838. Jules André Paradis clôt ce dossier en faisant l'éloge de Jean-Pierre LaChance, un artiste armageois décédé le 23 juillet 2019.

Les chroniques suivent dans la même lignée. Michel Tardif relate sa participation au Défi Ladurantois, une activité où les traditions agricoles voisinent les exploits physiques. Suit un clin d'œil à notre numéro précédent portant sur la musique : André Audet résume la saison musicale 2019 à Saint-Magloire. Enfin, Pierre Prévost rappelle l'excursion de la SHB tenue le 26 octobre dernier sur diverses traces, notamment celtiques, laissées au long des chemins Craig et Gosford. Une grande réussite! Vous aurez compris que les auteurs qui ont contribué à ce numéro sont des êtres d'exception, tout autant que les sujets, les personnages et les œuvres qu'ils relatent. Nos chaleureux applaudissements pour souligner le courage, l'implication et l'ingéniosité des Bellechassoises et des Bellechassoises de toutes les époques! Tous ensemble, nous bâtissons un pays qui nous ressemble!

Joyeuse lecture des Fêtes à tous! Nos meilleurs Vœux pour 2020!

Marie-Josée Deschênes

## MOT DU PRÉSIDENT



### **A**u fil des ans, au fil du temps...

On nous demande régulièrement de nous adapter, de favoriser l'intégration des nouveaux arrivants et d'être une terre d'accueil paisible pour les populations qui quittent des endroits de la planète dangereux, souvent en guerre, pauvres et dont le niveau et la qualité de vie sont fort différents des nôtres. En tant que Québécois, nous demandons, de notre côté, à ces nouveaux arrivants de s'intégrer à notre culture, de respecter notre langue, nos racines et nos valeurs.

Toutefois, nous devons nous poser la question : si on regarde le Québec, du haut des airs, de l'extérieur, que perçoivent les gens qui pensent émigrer chez nous en nous voyant agir ?

**Quelle est donc cette culture** à laquelle on fait référence, lorsqu'on demande aux immigrants de s'y intégrer ? La connaissons-nous, notre propre culture ? en sommes-nous fiers, la portons-nous haut et fort sur toutes les tribunes ? Si je demande quelle est la dernière fois que chacune et chacun d'entre nous a posé un geste significatif afin de la faire connaître, cette culture « d'un peuple dit québécois », à nos enfants, nos petits-enfants, nos nouveaux voisins, quelle réponse ? La culture d'un peuple, ça commence par la culture de ma rue, de mon quartier, de mon village. Combien d'entre nous, avons déjà fait visiter notre village à nos enfants et petits-enfants en leur racontant faits et anecdotes ? Combien ont rencontré une nouvelle famille qui vient de s'installer dans notre village pour lui faire faire un tour de la municipalité, parler de nos bâtisseurs, expliquer pourquoi telle rue porte tel nom, raconter aux nouveaux venus l'histoire de la plus vieille maison, leur parler de l'importance du fleuve, de la rivière, de la forêt, lorsqu'à certaines époques, ils servirent de voies d'accès et de subsistance, aux premiers à avoir migré sur ces terres bellechassoises ? Si nous ne le faisons pas, qui le fera ? Comment demander à de nouveaux arrivants de s'intégrer à ce que, même nous, ne semblons pas connaître, voire vouloir transmettre ? Attendons-nous d'eux qu'ils soient les porteurs de notre culture ? De quelle culture ?

**Quelle est donc cette langue**, que nous demandons aux immigrants de maîtriser mieux que nous ? De moins en moins bien parlée, de moins en moins bien écrite, de plus en plus anglicisée. On demande alors à des gens, venus de l'extérieur de respecter une langue que nous ne respectons pas nous-mêmes ! Comment faire croire à d'autres que ce soit si important de bien parler français en terre d'Amérique, si nous ne le croyons pas nous-mêmes, si nous ne mettons pas d'efforts à bien la parler et bien l'écrire. On mentionne souvent la « langue de Molière » comme la plus belle au monde. Bien entendu, c'est lorsqu'elle est bien parlée, aimée et respectée qu'il en est ainsi. De plus en plus, notre langue est massacrée sur les réseaux sociaux, de plus en plus anglicisée sur les affiches, de moins en moins bien parlée à la radio, à la télévision. Combien d'entre nous avons sensibilisé notre entourage à cette langue portée et défendue par nos ancêtres ? Combien d'entre nous, avons souvenir des massacres et des tentatives soutenues de négation depuis plus de 300 ans, pour

faire disparaître cette langue? Soyons fières et fiers de notre langue si nous voulons que les autres l'aiment, la parlent et en soient fiers. Attendons-nous que les nouveaux arrivants soient les porteurs de notre langue? De quelle langue?

**Quelles sont donc ces valeurs** que nous souhaitons voir respecter par ces nouveaux arrivants? Sont-elles les valeurs transmises à travers nos racines et reçues en héritage de nos ancêtres? Si tel est le cas, quelles sont-elles, « ces valeurs », aux yeux de ceux qui nous observent avant d'émigrer « chez nous », qui est leur futur « chez eux »? Que perçoivent-ils? Un peuple qui maltraite sa langue, qui laisse fermer et démolir ses églises, qui détruit son patrimoine matériel et immatériel, qui rase maison après maison, qui n'enseigne pas son histoire et qui semble n'y voir aucun problème! Comment alors pourrions-nous demander de respecter ces valeurs auxquelles nous-mêmes n'accordons, ou tout au moins semblons n'accorder aucune importance? Comment pouvons-nous, quotidiennement, voir et accepter, dans chacune de nos municipalités, la démolition d'un hangar, d'une maison pour y construire un duplex ou y aménager un stationnement? Comment pouvons-nous accepter la disparition d'un champ, d'une érablière, pour y construire un quartier résidentiel, une épicerie? On nous lance au visage que c'est le développement. Je réponds que si le développement est mauvais pour la qualité de vie de mes concitoyens, ce ne peut être bon pour quoi que ce soit. Tout refuser n'est pas possible, mais tout accepter n'est pas une alternative! Si nous voulons réellement intégrer harmonieusement ces nouveaux Québécois, ces nouveaux Bellechassois, il nous faudra commencer par définir qui nous sommes, apprendre à nous connaître, à savoir ce qui est important pour nous, à le faire connaître, à faire que les autres le sachent et en soient fiers aussi. Parlons à nos enfants, nos petits-enfants, nos voisins, montrons notre fierté envers notre langue, notre culture, nos racines bellechassoises en favorisant la préservation de notre patrimoine, signe du passage du temps, racines de notre culture. N'attendons pas que les nouveaux arrivants soient les porteurs de nos valeurs, car ils porteront les leurs et ce sera alors à nous de nous intégrer.

Vous me direz : facile à dire, pas aussi facile à faire! Je vous répondrai que la Société historique de Bellechasse, depuis maintenant 32 ans, nous a fourni tous les outils requis par la publication de centaines d'articles à travers notre revue *Au fil des ans*, plusieurs volumes portant sur des aspects distincts et complémentaires de notre histoire bellechassoise, que ce soient les écoles, le patrimoine religieux, les paysages, d'illustres Bellechassois, nous avons tout le matériel requis pour parler, faire aimer et faire connaître notre Bellechasse. Qui transmettra notre langue, nos valeurs, notre amour du patrimoine si nous ne le faisons pas? Ensemble, faisons comme notre ami Réjean Bilodeau, qui malgré qu'il s'est battu contre le cancer, n'a jamais baissé les bras et nous a permis, dans ce numéro d'*Au fil des ans*, de reproduire un article sur un Bellechassois, important et pas assez connu, M. Arthur Labrie, ancien président de la SHB, scientifique et sauveur du moulin de Beaumont. Article que nous retrouverons aussi dans le tome III sur l'acériculture que publiera Réjean vers le mois de mai 2020.

*Michel Tardif*

## NOUVELLES DU MILIEU

**LE 14 DÉCEMBRE — CONCERT DU CHŒUR DE BELLECHASSE À L'ÉGLISE DE SAINT-MICHEL DE BELLECHASSE.** Une semaine après avoir chanté à la Maison de la Culture de Bellechasse avec Caléro, le 7 décembre 2019, le Chœur de Bellechasse offre un concert de Noël dans l'église de Saint-Michel afin de financer les travaux de restauration de l'église qui se réaliseront en 2020. Venez en grand nombre vous imprégner de la magie des Fêtes!

<https://www.sbdb.ca/la-magie-des-fetes-avec-le-choeur-de-bellechasse/>

<http://choeurdebellechasse.com/>

**LE 18 DÉCEMBRE : ACTION PATRIMOINE — CAPTURE TON PATRIMOINE, CONCOURS NATIONAL DE PHOTOGRAPHIE 2020.** Tous les ans, Action patrimoine invite les jeunes du secondaire et du 3<sup>e</sup> cycle du primaire (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année) à découvrir le patrimoine et les paysages culturels de leur région en participant au concours Capture ton patrimoine. En plus de les sensibiliser à l'importance du patrimoine, cette expérience les initie à la photographie afin de leur permettre de s'exprimer à travers une démarche artistique. Inscription jusqu'au 18 décembre 2019 et dépôt des photos jusqu'au 26 mars 2020.

<https://actionpatrimoine.ca/activites/concours-de-photographie-2020/>

**DU 2 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 2019 — DÉCOUVREZ 16 MARCHÉS DE NOËL EN BELLECHASSE!** Bien que ce numéro arrive un peu tard pour vous aviser de la panoplie de marchés de Noël en Bellechasse qui débutent tôt en novembre, nous vous invitons à vous familiariser avec les marchés de Noël de la région afin de les découvrir dans les années à venir. Vous trouverez tous les détails en consultant le lien suivant :

<https://bellechasse.chaudiereappalaches.com/fr/top-idees/article/visitez-les-marches-de-noel-de-belle->

<chasse-et-des-Etchemins/>

**DU 22 NOVEMBRE AU 23 DÉCEMBRE — LE MARCHÉ DE NOËL ALLEMAND DE QUÉBEC.** Pour les amoureux des sorties festives, magiques et étonnantes, il faut expérimenter le Marché de Noël allemand de Québec. Le 23 décembre à 14 h 30 et à 16 h, la grande chorale Chœur en Supplément'air, dirigée par Carole Bellavance, vous charmera en chantant des airs des Fêtes. Pour tout savoir sur la programmation, consultez les liens suivants :

<https://www.quebec-cite.com/fr/quoi-faire/activites-attractions/suggestions/noel/>

<https://www.noelallemandquebec.com/fr/programmation/>

**DU 28 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE — L'ÉVÈNEMENT TOBOGGAN, SOIRÉES NOUVEL AN À QUÉBEC.** La Grande Allée brillera de mille feux à l'occasion de la toute première édition de l'évènement Toboggan, Soirées Nouvel An à Québec. Un programme en mode crescendo vous attend pour boucler 2019 et commencer 2020 du bon pied. Si Québec a le cœur à la fête à longueur d'année, le jour de l'An est assurément le clou du spectacle.

<https://blogue.quebec-cite.com/fr/quoi-faire/nouvel-an-quebec/>

**DU 2 AU 18 FÉVRIER 2020 — LÉVIS ATTACHE TA TUQUE!** Depuis quelques années, la Ville de Lévis développe des activités carnavalesques sur son territoire. Nous vous invitons à prendre connaissance des nombreux évènements dont des déjeuners, dîners, cocktails, glissades, party, sculptures et plus encore! Revisitez le traditionnel Carnaval de Québec... à Lévis!

<https://www.vieux-levis.com/rue-carnavalesque-de-levis>

# DOSSIER

Créateurs et patenteurs



*Autoneige Caribou créée par Eugène Prévost avant la création du ski-doo de Bombardier, en 1951. (Fonds Yvan-Deblois)*

*« Par cet art ingénieux, il rajeunit les arbres, et cueille sur l'aman-  
dier la prune, et sur le frêne la poire. »*

Charles Bonnet



# CLÉMENT RUEL, UN AVENTURIER DE 13 ANS EN NOUVELLE-FRANCE

## JEAN-GUY RUEL



Jean-Guy Ruel, généalogiste amateur. Membre de la Société de Généalogie des Cantons-de-l'Est depuis plus de 20 ans. (jean.guy.ruel@gmail.com)

### Les origines de Clément RUEL en France (1646-1658)

Clément RUEL serait né en 1646 à Paris, rue de la Cordonnerie dans le premier arrondissement, au cœur du quartier des Halles. Il a possiblement été baptisé en la paroisse Saint-Eustache. Ici, j'emploie le mot possiblement, car suite à la Révolution française et, plus précisément, suite à un incendie majeur ayant eu lieu le 23 mai 1871, presque tous les registres paroissiaux et d'état civil ont été détruits. Même les registres du Palais de justice ont été la proie des flammes. Si un jour vous êtes à Paris et désirez visiter la rue de la Cordonnerie, sachez que cette rue n'existe plus. Au XVII<sup>e</sup> siècle cette voie devient la rue des Fourreurs et au XVIII<sup>e</sup> siècle on la retrouve sous le vocable de Petite rue Sainte-Opportune. En 1865, elle devient la rue des Halles.

Clément est le benjamin d'une famille de cinq enfants. Son père Jacques avait contracté mariage à Paris avec Marguerite ROCHENEY (ROCHERY) le 1<sup>er</sup> janvier 1631 chez le notaire Simon MOUFFLE. À cette époque, Jacques RUEL habite la rue des Marmoussets-en-la-Cité (rue aujourd'hui disparue) du quartier Notre-Dame dans le 4<sup>e</sup> arrondissement. Jacques RUEL était négociant en vin et appartenait à la petite bourgeoisie. Son commerce avait pour enseigne La Chaîne d'Or.

Marguerite, la mère de Clément, décède subitement quelque temps avant le 12 mai 1650, car à cette date Jacques RUEL procède à un inventaire des biens de sa communauté chez le

notaire Nicolas LEVASSEUR de Paris. Dans ce document, Jacques est alors identifié comme étant le tuteur de ses enfants soit Philippe, Madeleine, Jean, François et Clément.

### Clément RUEL dit le Parisien arrive et s'établit en Nouvelle-France

Quelle pouvait être la motivation derrière la décision d'un jeune homme de 13 ans de quitter Paris pour s'expatrier dans une obscure colonie lointaine? La situation financière familiale? Les conditions sociales de vie en France à cette époque? Ses relations familiales? Impossible de le savoir. Mais une chose est certaine, Clément est habité du grand désir de vivre une formidable aventure. Et c'est de cette folle aventure que naîtra la très grande majorité des RUEL (RUËL) (RUELL) et (RUELLE) en Amérique du Nord.

Clément RUEL serait arrivé à l'été de 1658 sur l'un des 5 navires provenant de France. Nous savons également que seulement 119 pionniers ont transité sur l'un ou l'autre de ces navires même si on ne peut préciser le nom du voilier sur lequel chaque personne a voyagé. Identifié comme étant un trente-six mois, Clément n'a pas signé lui-même son entente avant son départ de la France. Étant donné le jeune âge de Clément, c'est plutôt son père qui a signé le contrat avec Jacques GOURDEAU de BEAULIEU.

Ayant accompagné RUEL pendant la traversée, Gourdeau de Beaulieu se rend compte, une fois arrivé à l'île d'Orléans, qu'il n'a pas de travail pour ce dernier. Il



offre donc les services de Clément RUEL à Gabriel GAUSSELIN qui accepte volontiers de le prendre sous sa protection et de le traiter comme son propre fils. GAUSSELIN s'engage aussi à défrayer les frais de transport de RUEL en Nouvelle-France, soit la somme de 60 livres.

De 1658 à 1663, Clément RUEL semble vivre dans un relatif anonymat. Cette partie de sa vie sera cependant déterminante pour la suite des choses. Il apprend beaucoup en assistant de près aux activités foncières et financières de son mentor GAUSSELIN, l'homme le plus riche de l'île d'Orléans à cette époque. Une chose est certaine, Clément RUEL n'a pas vécu dans la pauvreté.

### **La confirmation de Clément RUEL**

À l'époque de la colonie française, l'Église exerce un contrôle quasi absolu sur la population. Elle décrète qu'il est impossible de se marier dans l'Église catholique si les futurs conjoints ne sont pas confirmés. L'hiver étant un temps de relâche des travaux agricoles, Clément profite donc de ces moments libres pour se préparer à recevoir ce sacrement obligatoire. Le dimanche 23 mars 1664, il se présente devant Monseigneur De Laval en l'église Notre-Dame de Québec afin de recevoir le divin sacrement. À cette occasion, il déclare avoir 18 ans et être originaire de la paroisse Saint-Eustache de Paris.

### **Clément RUEL devient un habitant en Nouvelle-France**

C'est au jeune âge de 18 ans que Clément RUEL devient un habitant de l'île d'Orléans. Le 4 novembre 1664, il se voit remettre une concession de 2 arpents des frères Jean et Nicolas Juchereau. Cette terre de la paroisse Saint-Pierre située dans l'arrière-fief de la Chevalerie se trouve entre celles de Jean-François CHAUSSÉ et de Jacques BERNIER dit Jean-de-PARIS. Elle porte le numéro 60.

Si un beau jour d'été, vous allez faire une balade à l'Île d'Orléans, vous pourrez repérer l'emplacement précis aux 437 et 495, chemin Royal. Plus tard, Clément RUEL vendra cette terre à son beau-frère Martin LECLERC.

Durant sa vie active, Clément RUEL procède à un grand nombre de transactions foncières principalement à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. Suite à ces transactions et mutations, nous pouvons présumer ici que notre homme avait reçu une certaine instruction en France. Il signait personnellement tous les documents notariés le concernant.

### **Le patrimoine de Clément RUEL s'agrandit**

Le 25 février 1680, Clément RUEL et son beau-père Jean LECLERC qui l'accompagne se présentent chez les notaires Louis CLÉMENT et Pierre PAVIOT à Paris afin d'exécuter un éventuel transport de droits successifs de biens. Il s'agit d'une somme de 600 livres que la mère de Clément lui aurait léguée en héritage à sa mort. À la conclusion de cette transaction, Jean LECLERC ne reviendra jamais en Nouvelle-France et disparaît complètement de la circulation.

Au recensement de 1681, Clément RUEL est inscrit comme étant âgé de 35 ans et ayant 6 arpents de terre mise en valeur. Cette terre se retrouve dans la paroisse Saint-Laurent entre celle de Paul VIGEAULT et celle de François NOËL. Il possède aussi 6 bêtes à cornes.

Le 23 octobre 1688, Clément et son épouse Marguerite LECLERC se rendent chez le notaire Gilles RAGEOT de Québec afin de ratifier un contrat de vente exécuté en France par son frère Jean RUEL. Clément et Marguerite reçoivent un montant de 400 livres. Il s'agit de leur part du produit de la liquidation des biens ayant appartenu aux parents de Clément.

Le 20 mars 1705, Clément RUEL vend sa terre de 2 ¼ arpents de front située à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans à son fils Pierre. Cette transaction s'élève à 375 livres.

### **Clément RUEL convole en justes noces**

C'est le 29 mars 1677 que Clément RUEL et Marguerite LECLERC ratifient un contrat de mariage chez le notaire Pierre DUQUET de LACHESNAYE, de Québec. Clément est alors âgé de 30 ans et bien établi alors que sa dulcinée, née le 26 décembre 1660 en la paroisse Sainte-Famille, n'a que 16 ans et 3 mois. Le mariage sera cependant consacré religieusement dans cette même paroisse 8 mois plus tard soit le 22 novembre suivant.

Marguerite LECLERC est la fille aînée de Jean LECLERC dit LAFLEUR et de Marie BLANQUET (BLANQUETTE) dite La FOUGÈRE. Ici, il ne faut pas confondre Jean LECLERC dit le BOUTE-LEUX, originaire du Poitou en France et Jean LECLERC, père de Marguerite, né à Dieppe en Normandie en 1635. Jean LECLERC, père de 10 enfants, est tisserand de son métier et reçoit aussi une concession de terre au fief de La Chevalerie. Il est particulièrement intéressant de noter que Jean LECLERC et Marie BLANQUET sont aussi les ancêtres de l'illustre Félix LECLERC.

### **La famille de Clément RUEL ou le début d'une très grande dynastie**

L'union de Clément RUEL à Marguerite LECLERC produira 14 enfants, dont 8 garçons et 6 filles. Les voici donc en ordre chronologique :

JACQUES RUEL (1678-1744). Il est célibataire et sera au service de l'Hôtel-Dieu de Québec durant sa vie entière.

PIERRE RUEL (1679-1751). Il épouse Marie-Anne COUTURE et ensemble ont 12 enfants.

MARGUERITE RUEL (1682-1700). Célibataire,

peu de choses sont connues à son sujet.

LOUISE RUEL (1683-1759). Elle décède célibataire et sans enfant à l'âge de 76 ans, seulement quelques semaines après la prise de Québec par WOLFE.

GENEVIÈVE RUEL (1685-1768). Elle épouse Guillaume DUFRESNE et met au monde 14 enfants, tous nés à Saint-Laurent.

MARIE-MADELEINE RUEL (1688-1770). Elle épouse Jean-Baptiste FORTIER et le couple s'établit à Saint-Jean, lieu de naissance de leurs 10 enfants.

HENRI RUEL DIT SANSOUCY (1690-1747). Après avoir eu 11 enfants, le couple Henri RUEL et Marie-Anne PROU (PROUX) décède prématurément à Montmagny, lui à 57 ans et elle à 56 ans.

CLÉMENT RUEL (1691- ). Très peu de choses sont connues à son sujet sinon qu'il est possiblement décédé en bas âge.

JEAN RUEL (1693-1768). Il épouse Marie-Marthe FOURNIER à Saint-Pierre (Montmagny) en 1719 et sont les heureux parents de 10 rejetons.

MARIE RUEL (1696-1778). Selon l'historien Jacques LACOURSIÈRE, cette dernière décède célibataire et sans enfant à Saint-Laurent.

GUILLAUME RUEL (1696-1704). Il est le jumeau de Marie et décède en bas âge, possiblement terrassé par une maladie contagieuse qui sévit à cette époque.

IGNACE RUEL (1698-1770). Il épouse Geneviève ROY (LEROY) à Saint-Laurent et ensemble ont 13 enfants.

ANTOINE-AUGUSTIN RUEL (1700-1731). Il épouse Rosalie FOURNIER, sœur de Marie-Marthe à Saint-Pierre (Montmagny) en 1730, mais il disparaît mystérieusement quelques mois après sans descendance. Aucun acte de décès n'est retrouvé. En septembre 1732, elle épouse Joseph RICHARD.

MARIE-ANGÉLIQUE RUEL (1704-1734). Elle épouse Joseph FOURNIER à Saint-Laurent,

mais elle aussi meurt prématurément et aucun acte de décès ne semble disponible. Joseph est le frère de Marie-Marthe et de Rosalie FOURNIER.

### La fin d'une époque pour deux vaillants pionniers

On peut penser que vers la fin de sa vie, Clément RUEL commence à avoir de petits ennuis de santé. Au registre journalier des malades de l'Hôtel-Dieu, le nom de Clément est inscrit à 3 reprises, soit le 1<sup>er</sup> juin 1689, le 12 juillet 1693 et le 5 mars 1695. Malheureusement, ce registre n'indique d'aucune façon la raison pour laquelle une personne y est hospitalisée.

C'est le 11 décembre 1709 que Clément RUEL quitte cette terre pour un monde meilleur. Les funérailles et l'inhumation prennent place le 13 du mois courant. Son acte de décès nous apprend peu de choses, sinon qu'il est décédé et inhumé dans le cimetière paroissial de Saint-Laurent. Aucun nom de témoin n'y est inscrit. Quant à Marguerite, elle vit 13 ans de plus que son conjoint. C'est le 8 mai 1729 qu'elle rend l'âme. Son service religieux a lieu le lendemain et est suivi de l'inhumation au cimetière de la paroisse Saint-Laurent. Ses fils Pierre et Ignace sont les signataires du registre des décès et sépultures.

Il est très important de noter qu'aucun testament ou inventaire après décès n'a été retrouvé suite à la mort de Clément ou de Marguerite. Le seul document d'intérêt est un aveu et dénombrement en date du 25 août 1725 dans lequel sont consignés quelques détails à propos des héritiers de Clément RUEL et de leurs possessions.



• *Chœur de l'église Saint-Eustache, Paris. Clément Ruel y aurait été baptisé. (Photographie : Mark Ruel, 2018)*



# LA FONDERIE DE SAINT-ANSELME

## PIERRE PRÉVOST

N. B. Ce texte a été rédigé à partir d'informations et de documents fournis par André Lavallée de Saint-Anselme.



Pierre Prévost est vice-président de la Société historique de Bellechasse, choriste du Chœur de Bellechasse et du Chœur celtique. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2017)

- Le détail du plan du cadastre paroissial de Saint-Anselme de 1881 révisé indique, au centre de l'image, les infrastructures de Larochelle construites sur la rive droite (nord) de la rivière Etchemin, et le pont qui, s'appuyant sur un îlot (n° 218), relie la concession Sainte-Anne à la concession Saint-Philippe. (BAnQ E21S-555SS3SSS1P025)

### Siméon Larochelle, opérateur de moulin

Siméon Gautron dit Larochelle est né à Saint-Vallier le 24 avril 1808, fils de Michel Gautron et de Marie-Louise Bolduc. Jeune adulte, il quitte la maison paternelle, n'ayant qu'un cheval à lui, une bête qu'il décide bientôt de vendre afin de payer un instituteur qui lui enseigne la lecture et l'écriture. On le retrouve à Sainte-Marie où il apprend comment fonctionne un moulin à carder la laine. Il y rencontre Sophie Vachon dite Pomerleau, qu'il épouse le 13 octobre 1827.

À l'automne de 1829, Siméon Larochelle s'installe à Saint-Anselme où il achète un terrain<sup>1</sup> sur la rive droite de la rivière Etchemin, près de rapides dont il devine le potentiel, à quelques arpents en

amont du village. Il y construit son moulin à carder la laine<sup>2</sup> qu'il met en opération en 1830. Deux ans plus tard, il ajoute d'autres opérations à son moulin, à commencer par une scie à châsse verticale alternative. Le 14 novembre 1834 naît le petit Louis-Napoléon Larochelle, celui qui va continuer l'entreprise de son père Siméon.

En 1835, deux nouvelles châsses s'ajoutent au moulin à scie de Larochelle, puis, en 1837, l'entrepreneur mécanicien installe des meules tant attendues. Au cœur d'un scandale financier, Sir John Caldwell, seigneur de Lauzon par tutelle, l'autorise à moudre le grain des cultivateurs de Sa Seigneurie.

*Dans la vue de favoriser les censitaires et désireux de leur fournir les moyens faciles*



*et près de leurs demeures de faire moudre les grains dont ils ont journellement besoin et particulièrement les avoines, qu'ils sont dans la nécessité de substituer au bled pour leur consommation et leur propre nourriture, et attendu que le sieur Siméon Gautron dit Larochelle, de la paroisse de St-Anselme, sur la promesse qu'il lui en aurait ci-devant faite, en conséquence de la requête des censitaires, aurait préparé un moulin, tant pour écaler l'avoine que pour moudre aussi autres espèces de grains et qu'il aurait fait valoir depuis quelque temps, a permis et permet au dit Siméon Gautron, pour lui, ses hoirs et ayans cause, comme propriétaire du moulin par lui construit, sur la rivière Etchemin en la paroisse St-Anselme au sud est de la chapelle de cette paroisse, de continuer à jouir du privilège de faire valoir le dit moulin pour les fins ci-dessus, durant le bon plaisir du dit Caldwell jusqu'à ce qu'il plaise à ce dernier ou son représentant de signifier ou faire signifier au dit Siméon Gautron ou à tout autre en possession ou faisant valoir le dit moulin de cesser de moudre ou souffrir moudre, toutes ou*

*aucune des espèces de grains, qu'il a à présent le droit de moudre comme susdit.*

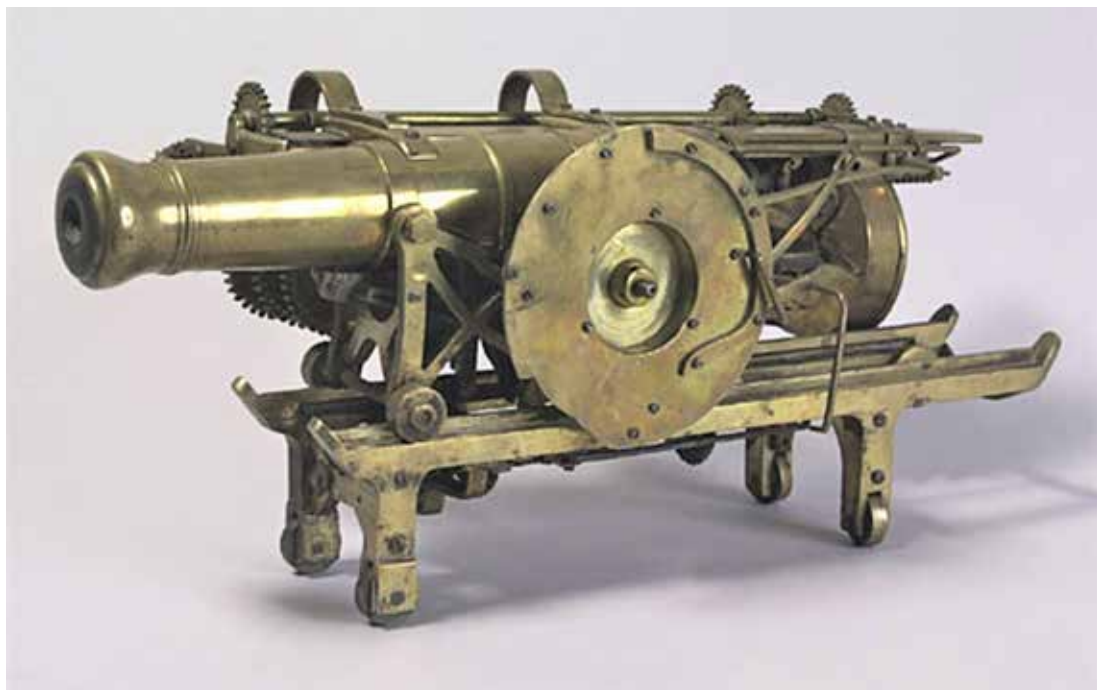
Cette permission, accordée à Larochelle et confirmée par un document du 3 octobre 1838, exige toutefois du meunier qu'il tienne un compte ouvert à l'inspection des représentants du seigneur. Dans ce livre devront être notées la quantité et l'espèce des grains entrés, préparés, et manufacturés au moulin par chaque semaine, des informations que le meunier doit faire état à l'expiration de chaque mois. Le meunier doit aussi fournir et livrer, au lieu nommé Etchemin, le tiers de tous les grains préparés et moulus au moulin et le tiers de toutes les moutures à ses frais et dépens.

#### **Le travail du fer**

En 1838, Siméon Larochelle se fait construire un autre domicile<sup>3</sup> et ajoute une forge à son moulin à scie pour façonner des outils en fer. Fort de cette entreprise, l'adroit meunier continue sa lancée avec un autre bâtiment construit en 1844, annexe qui abrite une fonderie

1. Le terrain acheté par Siméon, au sud du chemin public, correspondrait au numéro 1985 du cadastre seigneurial de Lauzon, plus tard les numéros 216, 217, 218 et 219 du cadastre paroissial de Saint-Anselme de 1881.
2. La localisation géographique de ce moulin, construit juste au bas d'une cascade de la rivière Etchemin, est « 46,622 159, -70,963 777 ».
3. Cette noble résidence est située à l'extrémité de la rue Ulric-Bégin, aux coordonnées géographiques « 46,622 627, -70,962 276 ».

- Siméon Larochelle avait fabriqué ce modèle réduit d'un canon révolutionnaire en 1846. (Mn-BAQc 1976687)



- *Le dessin recèle beaucoup d'informations. On y perçoit, au centre, la travée nord du pont avec, juste derrière, un vaste atelier à deux étages plus ses combles et ses deux annexes aux extrémités. À l'arrière de l'atelier et son clocher, le pignon de la résidence construite pour Siméon révèle une demeure spacieuse aux multiples lucarnes et deux cheminées. Parallèle à la résidence, le premier moulin, à cardes, à scie et à farine, serait le bâtiment situé à gauche de l'atelier. Ce moulin cache une autre bâtisse avec une haute cheminée de fourneau qui serait la fonderie ou la forge. À l'extrême gauche se dresse un autre bâtiment à deux étages. À l'extrême droite paraît un petit bâtiment aux allures d'une ancienne maison. La gare est au coin droit et une voie de desserte rejoint l'atelier. (BAnQ P600S5PDEN031)*

et un atelier de menuiserie. On y commence la production d'instruments aratoires ou domestiques tels que charrues, herses, poêles, chaudrons, roues, poulies, clôtures, etc. La fonderie doit aussi répondre à des commandes plus particulières comme des croix de cimetière et quelques rares sarcophages en fonte.

Le processus de coulée du fer reste inchangé depuis l'ouverture des forges du Saint-Maurice, dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, et comprend quatre principales étapes : la réalisation d'un modèle de bois, le moulage en sable, la préparation et l'exécution de la coulée, suivies de l'assemblage et du meulage des pièces. Autant d'étapes occupent des ouvriers qui se spécialisent peu à peu et vaquent à leur métier dans différentes pièces du bâtiment.

Le meunier Larochelle, devenu grand patron d'un petit complexe manufacturier, habite son élégante maison bien proportionnée, située à proximité de ses moulins, en bordure nord de la rivière



Etchemin. D'autres maisons ouvrières viendront s'agglutiner pour former le « Village Larochelle », excroissance du cœur institutionnel de Saint-Anselme.

Le 18 février 1847, Sophie Pomerleau décède à Saint-Anselme. Un an et un jour, c'est suffisant pour casser le veuvage de Siméon Larochelle, lui qui se remarie le 19 février 1848 avec Henriette Proulx, native aussi de Sainte-Marie. Ces deux mariages vont lui donner sept enfants au total.

Au printemps 1849, avec d'autres éminents citoyens de Saint-Anselme, Siméon Larochelle organise une coopérative dans le but de construire un pont sur la rivière afin d'assurer une communication plus facile avec la Nouvelle-Beauce. Cette société est ratifiée par le Parlement le 30 mai 1849 (12 Victoria, chapitre 189) sous le nom de *St. Anselme Bridge Company*. À l'automne, le pont est prêt, situé vis-à-vis les moulins de Larochelle<sup>4</sup>. Le journal *L'Abeille* décrit, en 1850, ce pont à deux travées : « À quelques pas du village, d'un côté la rivière est traversée par un superbe pont de 500 pieds bâti par une compagnie de cultivateurs et de l'autre se trouve l'établissement de M. Larochelle, comprenant moulin à scie, à farine, à carder, à fouler, une fonderie depuis longtemps en opération, une manufacture de laine et coton. » Les glaces emporteront ce pont le 1<sup>er</sup> janvier 1874; un deuxième pont sera construit en 1876, emporté lui aussi, en 1885; un troisième pont construit en 1885 sera rebâti en 1897. L'autre pont sur la rivière Etchemin, à une dizaine d'arpents en amont, sera construit en 1899. Le pont Morissette, un peu en amont, ne verra le jour qu'au XX<sup>e</sup> siècle.

D'année en année, Siméon Larochelle agrandit ou améliore ses établissements, suivant sans cesse d'un œil attentif les progrès du mouvement industriel aux États-Unis et au Canada. C'est le cas en



1850 et en 1852 alors qu'il construit de nouveaux bâtiments destinés à ses machines à carder, à fouler et à scier. Sa fonderie encombrée peine à suffire aux demandes toujours incessantes. En 1853, il ajoute à sa production de l'étoffe, de la toile et de la flanelle grâce à un métier à tisser et une machine servant à raser le tissu. Au cours de ces années, notre habile mécanicien fabrique une presse à imprimer qui allait servir longtemps dans les ateliers du journal *Le Canadien* à Québec, propriété des frères Fréchette.

En 1859, à l'âge peu avancé de 51 ans, Siméon Larochelle est frappé de paralysie. Cet inventeur au talent remarquable expire à Saint-Anselme le 24 juin. Son fils Louis-Napoléon (1834-1890) doit maintenant administrer les moulins avec l'aide de son frère Anselme-Hyppolite. Il en devient propriétaire en 1860. En 1870, les deux frères Larochelle construisent une nouvelle fonderie pour accueillir plus de machines-outils. En 1872, ils ajoutent des rallonges à chaque extrémité. En 1874, un atelier destiné à la fabrication de wagons et de matériel de chemin de fer est construit. Il tourne à plein régime.

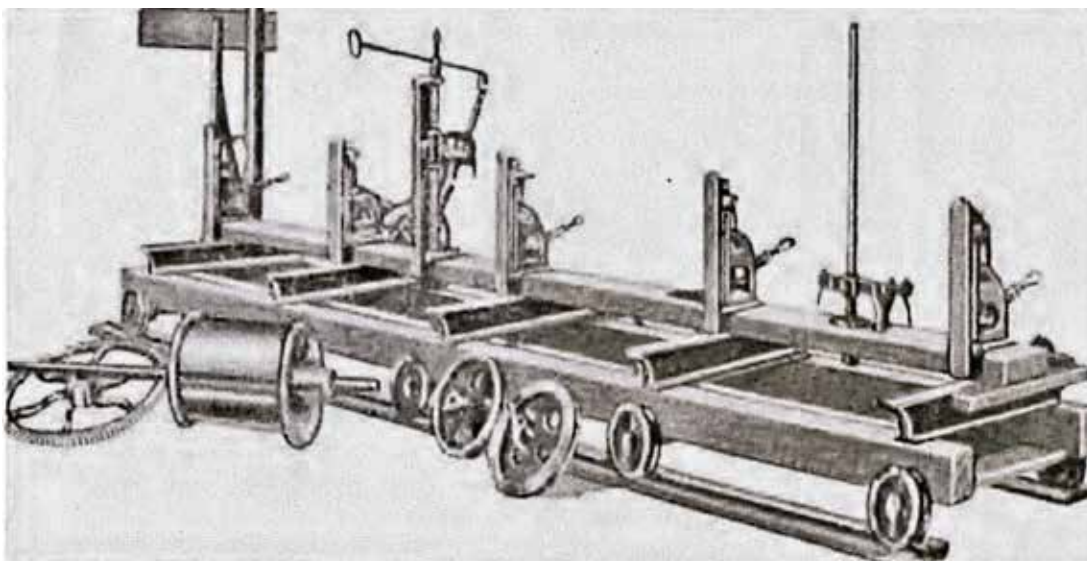
L'avenir semble prometteur pour les

Larochelle. Louis-Napoléon finit par se marier, dans la jeune quarantaine, le 22 décembre 1876, avec Marie-Georgianna Plante (1852-1897), fille du meunier Thomas Plante. Il imite son frère Pierre-Placide Larochelle qui s'est marié, en 1873, avec Marie-Paméla Plante (1851-1873), autre fille de Thomas Plante.

En 1881, l'atelier de machines-outils est la proie des flammes. C'est l'année où les Larochelle doivent faire le deuil du chemin de fer rêvé par leur père Siméon puisque le chemin de fer Lévis et Kennebec est saisi et mis aux enchères à l'automne. On reconstruit et les usines continuent de produire des objets métalliques aux multiples usages : clôtures de cimetières et de tribunes d'églises, sans oublier les turbines qui remplacent progressivement les grandes roues à godets des moulins des environs.

Après une brillante carrière politique, Louis-Napoléon Larochelle meurt à Saint-Anselme le 30 octobre 1890. Anselme-Hippolyte Larochelle, qui a hérité des talents de son père pour la mécanique, poursuit sa carrière à titre d'ingénieur en chef aux usines de Carrier, Laine & Cie, à Lévis.

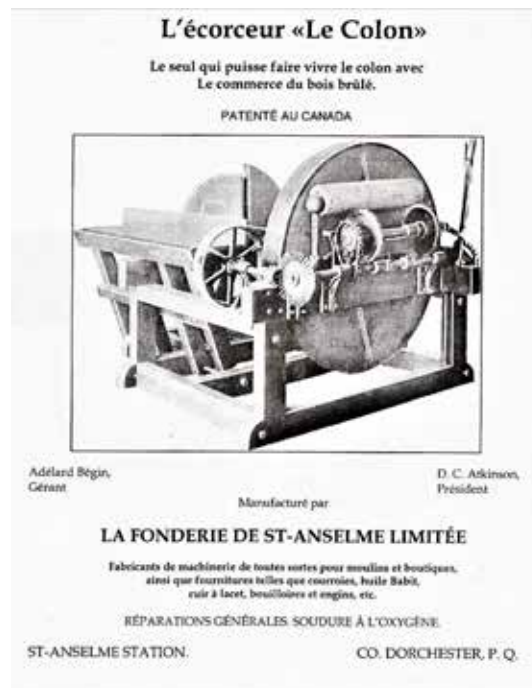
4. Ce premier pont maintes fois reconstruit, à 200 mètres en aval de l'actuel pont Morissette, était aux coordonnées géographiques « 46,621 655, -70,963 567 ».



- De nombreuses machines ont sorti de la Fonderie Saint-Anselme, notamment des chariots pour les moulins à scie et divers outils pour l'agriculteur, l'industriel ou l'artisan. L'étiquette qui indique leur provenance s'altère parfois avec le temps.

## La fonderie après les Larochelle

Le 17 mai 1900, une fameuse débâcle de la rivière Etchemin anéantit les moulins à carder, à fouler et à scier, n'épargnant que la fonderie et le moulin à farine. Ce qui reste des installations est acheté par Laurent Gagnon, puis vendu à Charles Audet, un des industriels les mieux connus de l'époque. Audet dirige les destinées de la fonderie pendant quelques années. En 1910, la compagnie Atkinson achète la fonderie et des moulins à scie, puis en confie la gérance à Maurice Roy. En 1920, Joseph-Adélarde Bégin, originaire de Saint-David, lui succède et achète finalement la fonderie en mars 1937. L'entreprise connaît ses plus belles années, produisant toutes sortes d'objets, notamment des machines-outils, des sertisseuses, des moulanges. Les produits de la fonderie sont alors distribués d'Halifax à Vancouver par des représentants dans plusieurs villes. Dans les ateliers sont effectuées des soudures et des réparations de toutes sortes.



Pour son entreprise de Saint-Anselme, Adélarde Bégin (maire de Lévis de 1943 à 1957) peut compter sur Alphonse Lacroix, son homme de confiance qui avait commencé au bas de l'échelle. Lacroix débutait à la fonderie en 1933, occupant successivement les métiers de mouleur, de modeleur et de fondeur. En 1956, il est promu au poste de directeur. Lorsqu'un problème arrive aux oreilles d'Adélarde Bégin, « Ti-Phonse » Lacroix reçoit un appel téléphonique du grand patron et doit trouver une solution. En 1958, Lacroix devient co-proprétaire de la fonderie et finit par en devenir le gérant général et patron. En 1961, il forme une nouvelle compagnie dont la majorité des parts sont détenues par Arthur Bouchard, de Sainte-Claire. L'usine emploie environ 75 travailleurs. Alphonse Lacroix reste à la barre de la compagnie jusqu'en 1975, au moment où il la cède à d'autres. Malgré un marché de plus en plus compétitif, cette industrie occupe tout de même une trentaine d'ouvriers, l'une des seules fonderies du Québec qui fonctionne depuis plus d'un siècle sans aucune interruption. Lacroix décédera en 2007, à l'âge de 93 ans.

Le 21 mars 1975, les frères Marcel et Rodrigue Baillargeon achètent les 400 actions de la Fonderie de Saint-Anselme avec leur beau-frère, Honorius Paquet. Les employés comptent une trentaine d'années de service en moyenne. Au tour des Équipements Marvelex de s'établir dans les locaux désaffectés, voisins de GIES Inc., société créée en 1989 par Gilles Turmel. En 1993, les Métaux coulés BC Inc. s'installent dans le petit complexe et y restent jusqu'à leur déménagement en 1998 dans leur nouvelle usine au 450, route Bégin.





---

#### RÉFÉRENCES

ARSENAULT, Ernest. *Ton histoire est une épopée*, Saint-Anselme (Québec), décembre 1975.

BEAUDOIN, André. « Siméon Larochelle, un Bellechassois aux multiples talents », dans *Au fil des ans*, vol. 18, n° 2, (printemps 2006).

BEAUDOIN, Thérèse, *La technologie artisanale de la fonte au Québec, étude d'un cas particulier : la Fonderie de Saint-Anselme*, Québec, Université Laval, 1984.

BOUFFARD, Adrien. *Saint-Anselme de Dorchester*, mai 1946.

FERRON, Madeleine. « GAUTRON dit LAROCHELLE, Siméon », dans *Dictionnaire biographique du Canada*. (En ligne)

LAROCHELLE, J.-E. « La débâcle à Saint-Anselme », dans *La Presse*, 17 mai 1900.

Municipalité de Saint-Anselme. *Quelques jalons de notre histoire*. (En ligne)

PÉTRIN, Léa. « M. J.-Adélarde Bégin a ressuscité l'entreprise de Siméon Larochelle à St-Anselme, Dorchester », dans *Le Soleil*, 22 août 1948.

PRÉVOST, Pierre. « La machine à tuer de Siméon Larochelle », dans *Au fil des ans*, vol. 21, n° 3 (été 2009).

ROY, Joseph-Edmond. *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, vol. 5, 1897.

ROY, Pierre-Georges. *Glanures lévisiennes*, vol. 4, 1922.



- Ce qui reste de la fonderie vue de la Cycloroute de Bellechasse. (Photographie : Pierre Prévost, 2019)
- Vue à vol d'oiseau de la fonderie Saint-Anselme (au centre). L'ancienne maison du fondateur est un peu à gauche, tandis que le pont qui reliait à l'autre rive était juste en dessous du petit complexe sidérurgique, s'appuyant sur un cran rocheux. Le pont Morissette, visible en amont, a pris la relève à partir de 1920.



# LES GARES À SAINT-ANSELME

PIERRE PRÉVOST

*N. B. Ce texte a été rédigé à partir d'informations et de documents fournis par André Lavallée de Saint-Anselme.*

**L**e Lévis & Kennebec Siméon Gautron dit Larochelle (1808-1859), un homme inventif et entreprenant, était persuadé que l'avenir reposait sur les chemins de fer. En 1854, il a envoyé une requête au Conseil législatif dans le but de relier Lévis à la Nouvelle-Angleterre en passant par Saint-Anselme, sa terre d'adoption. Une seconde requête, sanctionnée le 30 mai 1855, a abouti à la reconnaissance juridique de la compagnie de chemins de fer Québec, Chaudière, Maine et Portland, société constituée de seize membres incluant Siméon Larochelle. L'entreprise reste sans suite et Siméon Larochelle décède en 1859, laissant à son fils Louis-Napoléon (1834-1890) le soin de réaliser son utopie.

Le 5 avril 1869, le Chemin à lisses de Lévis & Kennebec recevait son incorporation en même temps que le Sherbrooke, Eastern Townships & Kennebec Railway. Ces deux sociétés étaient converties à l'idée d'un chemin à lisses de bois, une technologie qui réduirait de beaucoup les mises de fonds. Cependant, les déboires du chemin à lisses Québec & Gosford, terminé en décembre 1870 entre Québec et le canton Gosford, ont fait changer d'idée les administrateurs du Lévis & Kennebec dont faisait partie Louis-Napoléon Larochelle. Les trains rouleront sur le fer.

Le 12 juin 1871 commencent les travaux de déboisement et de nivellement du chemin Lévis & Kennebec. Mais l'entreprise est



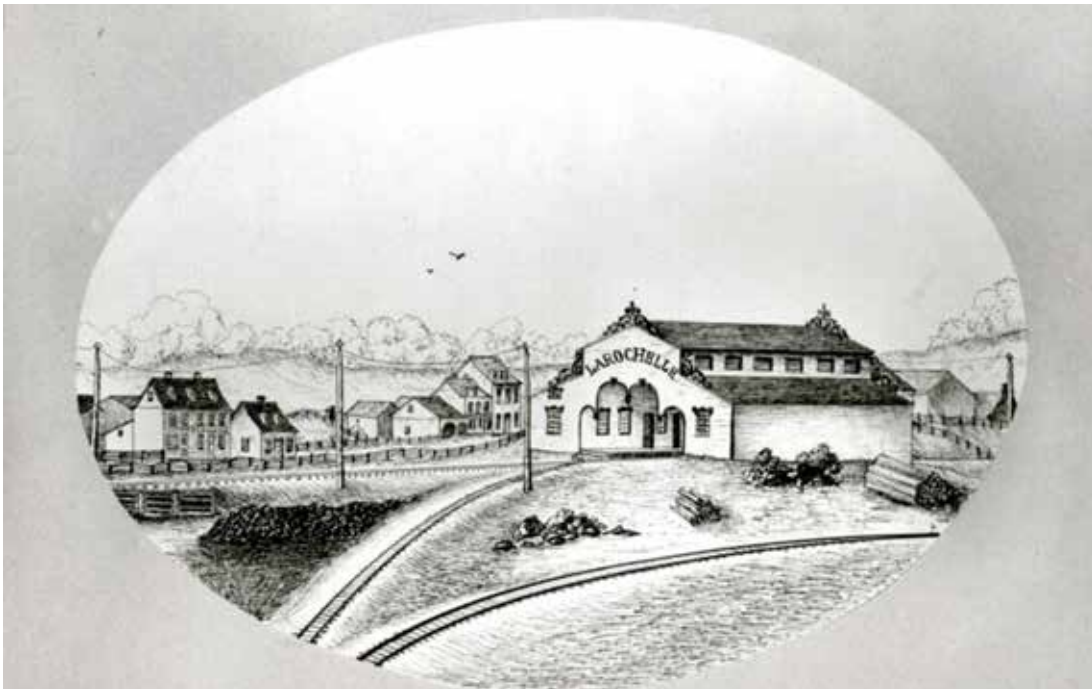
- *L'ancienne maison de Louis-Napoléon Larochelle, au 346, rue Principale, a servi de gare temporaire du L. & K. (Photographie : Pierre Prévost, août 2019)*

en péril du fait que les coûts d'un chemin de fer sont bien plus élevés que le projet initial. Cumulant les fonctions de député de Dorchester et de maire de Saint-Anselme, Louis-Napoléon Larochelle prend en charge la réalisation du chemin de fer. Grâce aux moulins à scie et à la fonderie dont il dispose avec son frère Hippolyte, il met en œuvre l'ambitieux projet en s'associant avec Charles Armstrong Scott, ancien surintendant des chemins à lisses de bois. Le 15 juin 1875, la voie ferrée est complétée entre Lévis et Saint-Anselme, sur des rails qui viennent tout juste d'arriver de Grande-Bretagne.

Dans l'après-midi du 23 juin 1875, deux trains arrivent à Saint-Anselme pour inaugurer la nouvelle ligne du chemin de fer, avec à bord beaucoup de dignitaires dont le lieutenant-gouverneur René-Édouard Caron. Une gare temporaire attend le cortège. Ce bâtiment est la maison de Louis-Napoléon Larochelle, tandis qu'une autre gare va bientôt la remplacer. À partir du 2 juillet, le service de train

est quotidien, dimanche exclu. Il part de Lévis à 17 h 30, s'arrête à la Jonction de Saint-Henri, au village de Saint-Henri, à Larochelle-Station (Saint-Anselme), à Sainte-Hénédine, au chemin Saint-François, et arrive à la Jonction de Scott à 20 h 05. Le train fait le trajet en contresens, partant de Scott-Station à 4 h du matin pour arriver à Lévis deux heures plus tard. Le coût d'un aller complet, en catégorie première classe, est d'un dollar, cinquante sous pour la deuxième classe.

L'exploitation du modeste tronçon bat de l'aile, subissant les contrecoups d'une crise financière partie des États-Unis. Les prévisions de transport des passagers et des marchandises ont été trop optimistes et les profits ne sont pas au rendez-vous. Les investisseurs britanniques jugent inutile de continuer le projet vers les États-Unis. La dissension s'installe entre Larochelle et Scott, et une querelle finit par éclater. Le 29 janvier 1877, l'exploitation de la ligne est interrompue. L'entrepreneur ferroviaire Louis-Adélar



- *Au sud du Village Larochelle, la coquette gare du même nom, rare bâtiment à être relié à cette époque par fil télégraphique, n'a pas connu une longue existence puisque le feu a eu le dessus en 1899. Dessin de François-Xavier Paquet. (BAnQ P600S5P-DEN32)*

Senécal poursuit les travaux d'aménagement vers Saint-François (Beauceville) quelques semaines plus tard, mais une série d'accidents viennent ternir le Lévis & Kennebec. Le 23 mars 1877, une locomotive déraile sur un pont près de Saint-Joseph-de-Beauce. Le 28 avril, un employé nommé Bissonnet a la jambe broyée par les chars à la gare de Lévis, le malheureux doit se faire amputer. Finalement, le 24 janvier 1879, deux trains entrent en collision près de Saint-Anselme, faisant quelques blessés et tuant les passagers Jean-Baptiste Laflamme et le docteur Morisset, de Sainte-Hénédine.

D'un autre côté, rien ne va entre Charles Scott et Louis-Napoléon Larochelle qui a déjà englouti plus de 35 000 \$ dans l'entreprise ferroviaire. Lévis & Kennebec est au bord de la fail-

lite. À la demande du principal créancier, la *Wason Manufacturing Company* de Springfield au Massachusetts, Lévis & Kennebec ferme ses livres le 5 mars 1881. Le 22 mars, à la porte de l'église Notre-Dame-de-la-Victoire, le shérif Jean-Baptiste Amyot vend aux enchères le Chemin à lisses de Lévis & Kennebec comprenant les gares, stations, bâtisses, les terrains occupés ainsi que le matériel roulant. C'est la compagnie *Quebec Central*, nouvelle raison sociale du Chemin à lisses Sherbrooke, Eastern Townships & Kennebec, qui devient propriétaire.


Après une maladie de quelques semaines, Louis-Napoléon Larochelle meurt le 29 octobre 1890, laissant dans le deuil sa femme et ses cinq enfants. En 1896, le village Larochelle est éprouvé par la montée des eaux printanières qui emporte le pont ferroviaire. La deuxième gare de Saint-Anselme, bâtiment conçu par Louis-Napoléon Larochelle, disparaît en 1899. On le sait, les constructions en bois sont vulnérables au feu et la gare de Saint-Anselme ne fait pas exception, étant donné que les locomotives, ardemment chauffées au bois, y entrent.

### Le Québec-Central

Suite à l'incendie de la gare Larochelle en 1899, Québec-Central fait construire, vers 1900, une nouvelle gare offrant plus de services et commodités. Les plans sont élaborés par une firme de New York qui propose un bâtiment de fière allure, selon les tendances éclectiques de la fin de l'ère victorienne. Les relevés de la compagnie ferroviaire indiquent que la voie de gare est à 494 pieds d'élévation, à 11,4 milles de la gare de Scott qui est le point de départ de cette subdivision qu'on appellera « Lévis ».

La gare est toute neuve lorsque le sec-teur où elle est construite est à nouveau éprouvé : c'est la débâcle de 1903 qui emporte le pont du chemin de fer, le pont

*Time Table No. 3.*



**LEVIS & KENNEBEC RAILWAY**

*On and after Wednesday, Nov. 17th., 1880, Trains will run as follows :*

TRAINS NORTH read upward.			TRAINS SOUTH read downward.		
Miles.	Mail No. 1.	Mixed No. 3.	STATIONS.	Mixed No. 4.	Mail No. 2.
	Arriv. A. M.	Arrive P. M.		Leave A. M.	Leave P. M.
	10.30	6.00	Lévis. . . . .	8.30	3.00
7	10.10	5.40	St. Henry Jct..	8.55	3.25
10	9.50	5.20	St. Henry Vil.	9.05	3.35
14½	9.40	5.10	St. Gervais. . .	9.20	3.50
17	9.30	5.00	St. Anselme. Arr	9.30	4.10
			Lve	9.40	
22½	9.00	4.30	St. Henedine..	10.00	4.30
29	8.35	4.05	Scott Junction.	10.30	5.00
33½	8.15	3.45	St. Mary. . . . .	10.40	5.20
38½	7.55	3.25	Hammanne. . .	11.10	5.40
45	7.30	3.00	St. Joseph. . . .	11.30	6.00
	Leave	Leave		Arriv.	Arrive

No. 1 crosses No. 4 at St. Anselme.  
No. 2 " " No. 3 " St. Henedine.

**ROBERT SMITH, Manager.**

Lévis, Nov. 12th., 1880.

- *Horaires des trains du Lévis & Kennebec entre Scott et Lévis, valide à partir du mercredi 17 novembre 1880.*



Larochelle et le pont Burn. Les bâtiments des alentours sont malmenés par les glaces et certains se retrouvent en aval.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1913, la compagnie *Canadian Pacific Railways* devient locataire des actifs du Québec-Central pour une durée de 999 années. Cependant, la guerre vient freiner le transport de passagers. Des restrictions sont mises en place le temps que le conflit prenne fin. En septembre 1925, le faubourg est à nouveau éprouvé, cette fois par un important incendie. Québec-Central met à la disposition des résidents une équipe de pompiers venus de Lévis par train. En 1929, des rails plus résistants sont installés, jaugeant 80 livres par verge linéaire. Les années qui suivent ne sont pas reluisantes, le contexte économique désastreux force la compagnie ferroviaire à instaurer des mesures de compression en priorisant ses tronçons les plus rentables. Le transport routier vient aussi donner un coup dur avec l'amélioration progressive des chemins.

En 1937, Québec-Central congédie le

chef de gare Jean-Baptiste Roy pour des raisons d'économie, et les citoyens de Saint-Anselme sont indignés. Avec l'ouverture des routes à longueur d'année en 1940, le transporteur ferroviaire n'exploite son service pour passagers que lorsque ses autobus ne peuvent circuler sur des chaussées suffisamment dégagées. À partir de février 1957, un service d'autorail rapide et économique, le *Dayliner*, est lancé entre Québec et Sherbrooke, tandis que l'autobus prend la relève du train sur le trajet Scott-Lévis. Cette année marque aussi la fin des locomotives à vapeur pour les trains de passagers. Progressivement, Québec-Central réduit son service de trains voyageurs et cesse de desservir l'arrière-pays vers 1965. Le 29 avril 1967, un dernier train régulier circule entre Sherbrooke et Québec. C'est la fin de tous les services offerts aux passagers, les gares sont condamnées. Peu de gares sont retenues pour la maintenance du réseau, les autres sont vendues, démantées ou tout simplement démo-



- La gare du Québec-Central en 1906. (Collection Groupe TRAQ)

lies. En 1969, la compagnie *Canadian Pacific* célèbre ses 100 ans, alors que des gares sont sous le pic des démolisseurs, comme c'est le cas pour celle de Saint-Anselme.

À partir de 1991, la section de Vallée-Jonction à Saint-Anselme n'est plus en service. Cette trêve est interrompue en début d'après-midi du 6 août 2003 lorsque des visiteurs insoupçonnés arrivent au « village Larochelle ». Des travaux effectués sur la voie obligent le train touristique, parti de Vallée-Jonction, à revenir aux sources. À vitesse réduite, la locomotive frôle l'herbe du chemin de fer désaffecté et se rend jusqu'au passage à niveau de la rue Principale. La Cyclo-route de Bellechasse a pris le relais depuis cet événement anecdotique, les rails ont laissé place au bitume.

### **Le *National Transcontinental*, devenu CN**

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le pharaonique projet du *National Transcontinental* est mis de l'avant, soit un chemin de fer

qui traverse le Canada d'un océan à l'autre. Sur la rive gauche de la rivière Etchemin, les travaux débutent en 1905 au rang Saint-Philippe. Entre les chutes Rouillard et la terre de Raymond Morin, les approches et les cuilées d'un pont au-dessus de la voie ferrée du Québec-Central prennent forme.

Au début des années 1910, des gares apparaissent le long de la voie ferrée. Saint-Anselme a la sienne, adjacente au rang Saint-Philippe. Cette gare brûle le 28 juillet 1916 et, par nécessité, un wagon est aménagé en gare temporaire, le temps de construire un bâtiment plus imposant. En 1918, la nouvelle gare, sous tutelle de *Canadian Government Railways*, est prête et loge Odilon Audet et Élodie Morin. En 1933, un incendie ravage l'édifice. On ne perd pas de temps pour reconstruire la gare, tandis que les Audet



s'installent dans une maison adjacente pour recevoir les pensionnaires, cantonniers, opérateurs et voyageurs. Le couple a pour tâche de faire fonctionner un énorme engin servant à pousser l'eau, sur une distance d'un quart de mille, jusqu'au grand réservoir d'alimentation des locomotives à vapeur. Le puits situé chez Joseph Morin (1044, rang Saint-Philippe) fonctionne jusqu'en 1944, au moment où une pompe électrique prend le relais. Le train sert alors au transport des céréales, de marchandises agricoles, des métaux, du matériel militaire, des véhicules automobiles, du bois, du charbon, des animaux, notamment des chevaux venant de l'Ouest canadien dont Adjutor Morency fait le commerce. Quelques passagers clandestins profitent aussi du train.

Des charretiers cherchant bénéfice se tiennent aux alentours de la gare :

Jean-Marie et Adélarde Bégin, aussi Médée Turgeon et son cheval gris attelé à son express l'été et à sa « *sleigh* » l'hiver. D'autres sont aux aguets de marchandises destinées aux commerces et aux cultivateurs : Alexandre Morin, Antoine Couture, Gabriel Béland et Alphonse Sylvain. À partir des années 1935, les opérateurs et télégraphistes s'y succèdent : Frank Boursier, Joseph Bonneau, Roger Poliquin, Albert Deblois, Jean-Paul Bonneau, puis finalement Paul-Albert Morin, dit « Polo ». Ce personnel est très sollicité en cas d'accident. L'un survient le 1<sup>er</sup> septembre 1948 lorsque le train déraile à la traverse chez Cyrille Boutin. Plus de 17 wagons se renversent sur environ un quart de mille. Le 24 septembre 1960, 23 wagons prennent la clef des champs à la croisée du chemin chez Joseph Allen, père de Denis.

À partir de 1952, Paul-Albert Morin est chef de la gare CN de Saint-An-



- La gare du Québec-Central en 1968. (Collection Groupe TRAQ)



- *L'ancienne gare du Québec-Central était située en bordure du parcours, juste au sud de l'actuelle rue Morissette, dans l'arrière-cour de la quincaillerie Couture, au 418, rue Principale. (Photographie : Pierre Prévost, août 2019)*
- *L'ancienne gare du CN déménagée sur la route Morissette. (Photographie : Pierre Prévost, janvier 2008)*

selme et y habite avec son épouse Lucille. La gare ferme ses portes en 1968. En 1975, Paul-Albert Morin l'achète et la fait transporter à quelques arpents (134, route Morissette). Maxime Goselin en est propriétaire depuis 2018.



---

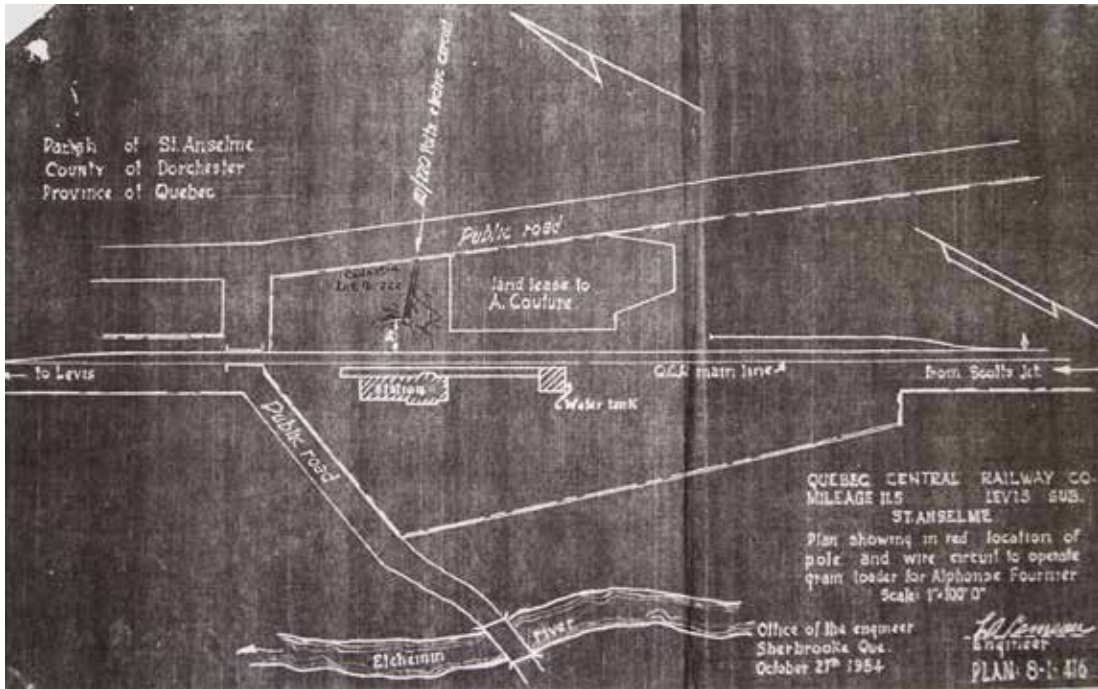
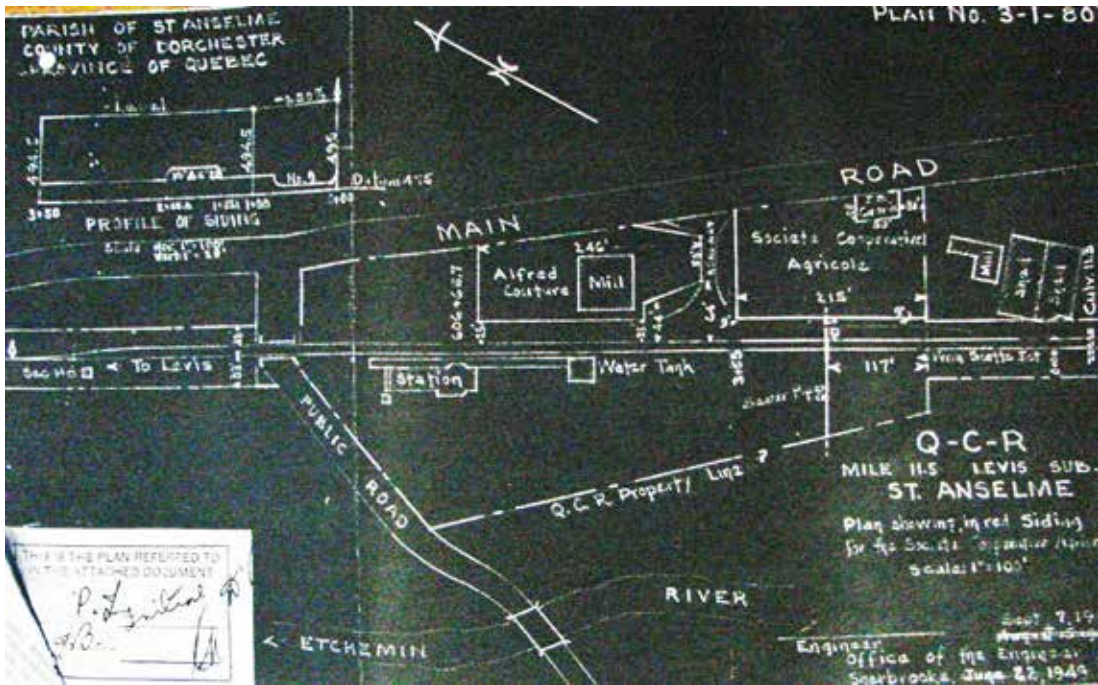
#### RÉFÉRENCES

BILODEAU, Lisette. « Les gares de Saint-Anselme », dans *Le Tour des Ponts*, vol. 28, n° 4 (avril 2018).

CARETTE, Marc. *L'Épopée du Québec-Central*, Sainte-Foy (Québec), Éd. Marc-D. Carette, 1985, 177 p.

LEFEBVRE, Pierre. « L'histoire des chemins de fer dans Bellechasse », dans *Au fils des ans*, vol. 28 n° 1 (hiver 2016).





- Ces plans qui datent de 1949 et 1954 indiquent l'emplacement précis de la gare, de la voie d'évitement et du réservoir à eau. (Collection Groupe TRAQ)



# ARTHUR LABRIE, PREMIER SCIENTIFIQUE BELLECHASSOIS DE L'ÉRABLE

## RÉJEAN BILODEAU



Réjean Bilodeau est membre honoraire de la Société historique de Bellechasse.

(Photographie : Réjean Bilodeau)

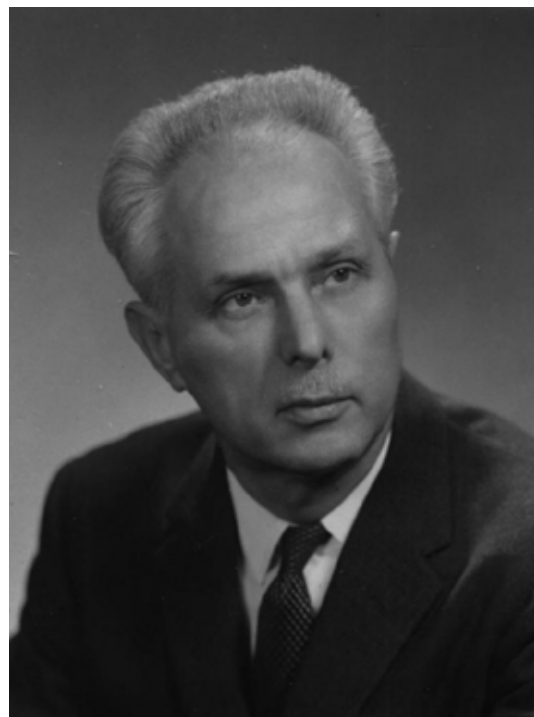
Monsieur Arthur Labrie, né à Saint-Charles de Bellechasse, le 19 août 1905, a fait ses études secondaires au Séminaire de Québec, où il a obtenu, en juin 1926, le diplôme de Bachelier ès Arts. Il s'est inscrit à l'automne de la même année à la faculté des Arts de l'Université Laval où il a suivi pendant quatre ans les cours de sciences à l'École Supérieure de chimie, et où il a obtenu le diplôme de chimiste, en juin 1930. Dès lors, il a préparé à cette école une thèse, sous la direction du professeur Joseph Risi, docteur ès sciences, pour laquelle il a lui-même obtenu le titre de docteur ès sciences, le 16 décembre 1932.

Arthur Labrie, rénovateur du moulin de Beaumont! Jamais je n'aurais pu prétendre en passant devant ce moulin, que c'est ce même Bellechassois qui a produit une thèse portant sur l'étude de la matière aromatique des produits de l'érable en 1932 et que l'on peut désigner comme le premier scientifique de l'acériculture en Bellechasse.

J'ai donc décidé d'en savoir un peu plus sur ce moulin en tentant de connaître davantage ce personnage et aussi en essayant de deviner la raison pour laquelle M. Labrie a bien pu s'investir autant dans ce projet de rénovation. J'ai donc décidé de communiquer avec mon ami Paul Veilleux qui a bien connu M. Labrie pour l'avoir côtoyé durant 5 à 6 ans et qui a été le premier à être élu président de la Société historique de Bellechasse, le 9 novembre 1986 à Saint-Gervais. Selon M. Veilleux, Arthur Labrie était avant tout un homme passionné par l'histoire

et le patrimoine de Bellechasse et aussi un scientifique préoccupé par l'environnement. Visionnaire de nature, M. Labrie se plaisait à faire découvrir aux décideurs du Gouvernement les futurs sites de développement à explorer, notamment le Massif du sud. Toujours selon M. Veilleux, lorsque M. Labrie entrait dans une conversation qui le passionnait, ça pouvait durer longtemps comme par exemple lorsqu'il parlait de l'alimentation et en particulier du pain blanc ou du pain brun!

C'est cette dernière remarque qui m'a amené à me dire qu'Arthur Labrie s'intéressait à l'alimentation la plus naturelle possible comme le sirop d'érable





pur à 100 % ainsi qu'aux ingrédients naturels indispensables à la fabrication du pain. Quoi qu'il en soit, M. Labrie était un savant visionnaire qui a su garder sa grande simplicité.

Le journal *Le soleil* a publié à Québec, le 20 août 1970, un article agrémenté de jolies photos, sous le titre *Un moulin a pu renaître à Beaumont*. Voici trois des seize paragraphes tirés de cet article :

« Élevé dans un moulin, son père était meunier à Saint-Charles de Bellechasse, monsieur Labrie a consacré 23 ans de sa vie à restaurer celui-ci et, aujourd'hui, il vit dans cette ambiance de vieux objets, chaises, rouets, tuyaux de bois, dévidoirs, soufflets de forgeron, etc. dont certainement le moulin lui-même qui est la pièce maîtresse. »

Ce moulin dont l'origine remonte à 1821 porte un nom qui évoque les tristes sires qui ont autrefois animé ces lieux : La Friponne. Souvenons-nous des de Péan,

père et fils, du trio Bigot-Descheneaux-Cadet, mais certainement notre indulgence pour Angélique des Meloises, peut-être victime de sa trop grande beauté...

Équipé pour moudre la farine et scier le bois, M. Labrie et un de ses neveux (Gilles Sheddy), ont complètement refait la roue en ajoutant la moulange à côté et une scie de long (châsse) pour scier le bois sur le long comme autrefois.

Ce qui est particulier d'une scie à châsse, c'est que l'ouvrier pouvait aller prendre son repas pendant que la scie, très lentement sciait sur le long, les immenses billots utilisés pour la fabrication des madriers de plancher ou des planches de mur et toiture. Il en résultait que les deux extrémités des morceaux sciés étaient de largeur différente.

Le jour de la nomination de Paul à titre de président de la SHB, M. Labrie lui a remis l'emblème de la Société, une



• Dessin de Michel Vallières.

œuvre des graphistes Kirouac et Jobin de Québec. Le texte explicatif qui accompagnait le logo, composé par monsieur Labrie, était le suivant :

*Du ciel et des nuages, Bellechasse ne tient pas le monopole, mais sur les sommets des Appalaches qui traversent le territoire, on se sent très près de ces éléments. Du haut du massif, la forêt déroule ses profusions de conifères et d'érablières des deux côtés, au sud, vers les États-Unis, et au nord vers le plateau. Une suite de rivières, de villages, de rangs chargés d'histoire vous amènent en vue de la plaine. De là, les terres cultivées, découpées selon les plans des seigneurs d'autrefois, clôturées de perches et entrecoupées de ruisseaux, descendent jusqu'à cet autre élément qui contient toute l'histoire du pays, le majestueux Saint-Laurent.*

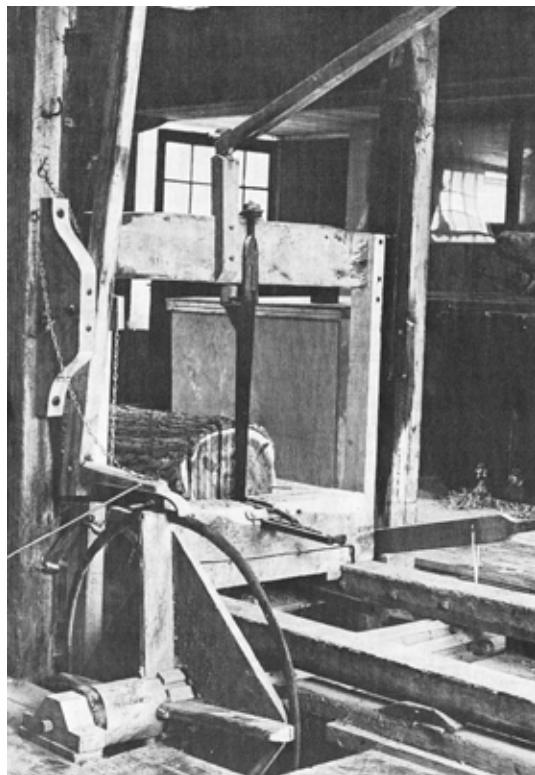
Voici la vision bellechassoise écrite par notre savant, M. Arthur Labrie!

J'ai aussi mis la main sur un reportage de M. André Beaudoin de Saint-Nazaire,

l'un des ouvriers de la première heure de la SHB qui m'a permis de découvrir davantage M. Arthur Labrie. André en écrivant son texte à l'hiver 2003, n'a pas tari d'éloges envers celui qu'il considérait comme étant le père de la SHB.

Lorsqu'André s'est entretenu avec M. Labrie pour la dernière fois, la même passion l'animait toujours puisque celui-ci était un homme dédié au service des autres et que nous lui devons la rénovation du moulin de Beaumont, joyau du patrimoine bâti bellechassois et québécois. Ce fut un travail considérable qui s'est étendu sur près de trente années à partir de 1947 et le tout à une époque où le mot patrimoine faisait à peine partie de notre vocabulaire. Lors de cette rencontre, M. Labrie parlait avec enthousiasme des recherches sur la combustion de l'hydrogène comme alternative à la pollution engendrée par l'énergie fossile, imaginez!...

Le moulin de Beaumont est le seul



- *La scie verticale de long à châsse, le chariot avec support à billots et la roue dentelée du moulin de Beaumont.*
- *Première publicité de la SHB remise à Paul Veilleux par Arthur Labrie peu de temps avant la fondation de la société.*

moulin original qui existe encore de nos jours dans les limites de Beaumont. Il s'est construit au moins cinq moulins à eau depuis 1672 : trois moulins à farine, un moulin à scie et un moulin à cardes. Le moulin de Beaumont a été construit en 1821 par John Belcher, de Montmorency, et un associé, Ambroise Gendron, après qu'ils ont obtenu du successeur de Péan, le seigneur Deschenaux, le droit de construire un moulin à cardes sur le ruisseau de Beaumont, au sommet de la chute à Mailloux. On y cardait d'abord la laine et la foulait en étoffe. Plus tard vers le milieu du dernier siècle, on y ajouta des meules pour moudre le grain et des scies pour la préparation du bois.

C'est un bâtiment de 50 pieds de longueur sur 26 pieds de largeur, style canadien du type de la maison d'artisan de la côte de Beaupré. Il y a trois étages et un grenier. Ses fondations et la cage de la roue sont en maçonnerie, le reste en bois. Comme la plupart des moulins du temps, il comprend un logement pour la famille

de l'opérateur durant les mois d'activité, car étant actionné par l'eau, il ne pouvait fonctionner l'hiver.

Le moulin est passé entre les mains d'au moins huit propriétaires depuis sa construction : John Belcher 1821-1833, Patrick Ryan 1833-1876, Damase Bélanger 1876-1887, Onésime et Wilfrid Poulin 1887-1933, Arthur Breton 1933-1947, Arthur Labrie 1947-1985, Gilles Sheddy 1985-2010, Jacques Leclerc 2010- ...

C'est par hasard que j'ai découvert les travaux de M. Labrie et en particulier le texte même de sa thèse, un document de plus de 60 pages, très bien présenté. J'ai jugé bon de vous présenter quelques pages du début de ce document afin de vous faire découvrir davantage ce qui pouvait bien passionner ce personnage scientifique et vous surprendre encore davantage en appréciant son côté humain et familial tout en remarquant que ses travaux ont été dédiés à ses parents. Enfin, la table des matières renferme des titres pour le moins surprenants et nous fait



- De gauche à droite : Gilles Sheedy, Paul Veilleux, André Beaudoin, Rosaire Saint-Pierre. À l'avant : Michèle Corriveau.



découvrir que ce n'est pas d'hier que l'on cherche à deviner le secret de l'arôme du sirop d'érable pur à 100 %.

**P. S. M. Arthur Labrie** a été le premier diplômé d'un doctorat en chimie (1933) de la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval pour ses recherches portant sur le sirop d'érable. Le laboratoire de chimie 1218 du pavillon Alexandre-Vachon porte désormais le nom de Laboratoire Arthur-Labrie, en reconnaissance d'un don important de ce dernier à l'Université Laval. M. Labrie a constitué le Fonds Arthur-Labrie afin de favoriser le développement de l'enseignement et la promotion de la recherche dans le domaine de la chimie, plus particulièrement à ce qui a trait à la chimie de l'air, notamment les polluants présents dans l'atmosphère et leurs conséquences sur la qualité de la vie sur terre.



# DENIS BOLDOC, LA NAISSANCE D'UNE PASSION

## JEAN-MARIE LALANDE

Denis Bolduc est souvent décrit comme un homme de passion. Comment est née et s'est développée une passion qui veut sauver de l'oubli un passé agricole régional qui a fait vivre nos ancêtres pendant des générations? Probablement autour de l'enclume et du feu de forge que son père, Émile, a alimenté de 1916 à 1979 (63 ans) à La Durantaye.

Émile Bolduc était reconnu comme un artisan compétent. En 1956, il est choisi par la Société Radio-Canada pour réaliser un reportage détaillé sur le métier de maréchal-ferrant où il démontre son savoir-faire non seulement à ferrer les chevaux, mais à leur prodiguer des soins aux sabots et même aux dents...

Encouragé par le ministère de l'Agriculture, il s'intéresse à la reproduction chevaline. Il va même jusqu'à entreprendre un trajet en train à destination de Toronto pour y présenter un de ses étalons à la Royal Trade Fair où il remporte le premier prix.

En plus d'exercer son métier de forgeron, il démarre en douce un commerce d'accessoires et de machineries aratoires (roues, patins à traîneau, faux...). Puis, le commerce est passé aux mains de deux de ses fils avant que Denis se joigne à eux en 1960, devienne leur associé en 1971 et propriétaire en 1987. En 1991, son épouse devient associée et en 1999, ils prennent leur retraite.

Aussitôt retiré des affaires, Denis entreprend trois projets complémentaires :  
– l'élevage de chevaux canadiens<sup>1</sup>,

– la collection d'accessoires, d'instruments et de machineries agricoles antiques,

– et la production de « Journée agricole d'antan ».

Pour l'élevage, il peut utiliser les écuries héritées de son père ainsi que sa forge (qui est encore aujourd'hui telle que son père l'a laissée). Il peut également puiser à même l'expérience acquise comme propriétaire d'un cheval depuis plusieurs années.

Pour stocker la collection d'antiquités à laquelle il rêve, il construit un vaste entrepôt et se met à la recherche de ce qui va le garnir. La plupart des objets convoités ont été mis au rancart, victimes des intempéries, rouillés, brisés, pourris... Il doit donc travailler à les remettre en état de fonctionner, leur donner une deuxième vie et un peu d'attrait. Pour ce faire, la forge a servi à réparer des pièces, à souder, à faire des répliques de remplacement... Il pourra aussi l'utiliser pour ferrer les beaux chevaux canadiens qu'il acquiert et élève.

C'est donc animé par ces passions que Denis Bolduc décide, deux ans après le début de sa retraite des affaires, d'organiser une première « Journée agricole d'antan ». Une journée qui fera la joie des participants aux fêtes anniversaires de nombreux villages de la région.

La dernière journée animée par son initiateur a eu lieu à la mi-juillet 2018 à St-Paul-de-Montminy.



Jean-Marie Lalande est gestionnaire retraité.

1. Ces chevaux ont hérité de l'appellation « chevaux canadiens » à leur arrivée au pays à la fin des années 1660 (années où les habitants de la Nouvelle-France s'appelaient Canadiens). Ils proviennent alors des haras du roi Louis XIV qui en a offert 81, répartis en trois envois. Ce sont des chevaux polyvalents, intelligents, endurants, vifs et dociles. Ils constituent la race chevaline du patrimoine agricole du Québec. (... la suite sur l'autre page...)



# UNE JOURNÉE AGRICOLE D'ANTAN

## JEAN-MARIE LALANDE

1. Au cours des années, ils ont participé à la création de nombreuses races américaines. Lors de la guerre civile américaine (1861-1865), les nordistes ont pratiquement vidé les écuries québécoises. On rapporte qu'environ 30 000 chevaux ont été exportés. Certains historiens laissent entendre que ces chevaux ont grandement contribué à la victoire.

C'est un beau samedi après-midi ensoleillé de la mi-juillet 2018. Les fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire du village de St-Paul-de-Montminy (à l'est de St-Philémon) se terminent aujourd'hui. Les visiteurs se cherchent du stationnement le plus près possible du lieu de rassemblement où on nous promet un retour dans le passé de l'agriculture régionale au moyen de démonstrations de savoir-faire, d'exhibition et d'expositions d'équipements et d'accessoires agricoles.

On y a accès tout près du village, dans un champ en pente douce qui offre une vue splendide sur une vallée verdoyante où serpente un cours d'eau. À l'écart, une estrade que les arrivants boudent, préférant examiner la disposition des lieux, les

objets agricoles exposés, les chevaux et la vache. La curiosité des jeunes fait bon ménage avec les souvenirs des plus vieux. La chanson « *Dans le bon vieux temps, ça se passait de même, ça se passait de même dans le bon vieux temps...* », résumerait bien les échanges.

À l'heure prévue, le curé et son maître de chapelle invitent au recueillement par des prières et des chants en français et en latin. Denis Bolduc, l'organisateur de l'évènement, prend la relève, souhaite la bienvenue et présente ses collaborateurs, tous vêtus d'un chapeau de paille, d'une chemise rouge et d'une salopette bleue (« overall »), comme dans le temps. Denis Bolduc n'en est pas à sa première présentation. Recherché depuis longtemps pour



- Denis Bolduc.  
(Source : Jean-Marie Lalande, 2018)
- Le râteau à foin.  
(Source : Jean-Marie Lalande, 2018)



illustrer le passé agricole des villages où se célébraient des anniversaires, il en est plutôt rendu à sa dernière présentation.

Il explique que le terrain qui sera utilisé a été divisé en surfaces d'environ 20 m par 40 m et que chacune d'elles, servira à procéder aux démonstrations reliées aux activités agricoles d'antan qui se succéderont selon les saisons.

Aucun équipement ni accessoire ne sera motorisé. Les tracteurs et les engins à vapeur ne sont apparus qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle et ont mis un certain temps avant de gagner les villages de la région. Il s'agira donc d'activités faisant appel à l'ingéniosité, à la vigueur physique des travailleurs et à celle des chevaux, des bœufs et, dans de moindres occasions, des vaches.

Les premières démonstrations arrivent avec le printemps. Le terrain a donc été préalablement préparé pour pouvoir procéder aux activités printanières de préparation du sol pour recevoir les semences. C'est le travail d'une herse, un appareil simple formé d'un châssis à l'horizontale muni de dents arquées d'une longueur d'environ 25 cm qui pénètrent dans le sol et l'assouplissent. Au lieu de dents, une herse peut être munie de disques tranchants à la verticale. La herse à dents utilisée pour la démonstration est traînée par un attelage de trois beaux chevaux canadiens, car tout comme le labourage, le hersage exige d'un attelage beaucoup de force et d'endurance. Côte à côte, les chevaux sont reliés à la herse par des traits de gros cuir noir fixés aux palonniers (baculs).

Une fois le sol prêt, un semeur s'avance muni d'une poche suspendue à son cou, remplie au tiers de semences et portée sous l'épaule gauche de façon à pouvoir accéder aux semences de sa main droite. Il répète ainsi des gestes millénaires. À chaque deux pas bien rythmés, il lance avec une force constante une poignée

de semences à la volée en prenant soin d'écartier les doigts de façon à ce que les semences tombent sur le sol correctement espacées.

L'image du semeur suivant a été moins présente dans les souvenirs que nous a laissés le passé. Son semoir, un contenant en bois d'environ 3 mètres de long, large et profond d'une dizaine de centimètres, est muni d'un double fond troué pour laisser tomber les semences. Le fond intérieur est mobile de sorte qu'en l'activant d'un va-et-vient dans le sens de la longueur, les semences tombent lorsque les trous des deux fonds se trouvent vis-à-vis les uns des autres. Le semeur attache le dispositif à son cou et active le fond mobile en marchant.

La troisième façon de semer qu'on nous montre utilise un semoir mécanique tiré par deux chevaux attelés de chaque côté d'un timon (une pôle) et reliés par des traits aux palonniers du semoir.

La mécanisation de l'agriculture, apparue dans le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle, a permis de fabriquer des machineries sur roues à traction animale. Cette traction est devenue motrice, capable de produire un mouvement et de le transmettre. La rotation des roues actionne des engrenages à roues dentées qui transmettent le mouvement à des mécanismes spécifiques destinés aux opérations requises. L'ingéniosité d'entrepreneurs de la région (Montmagny, St-André-de-Kamouraska...) a été mise à profit dans la fabrication de ces machineries « nouvelle vague » à l'époque.

Le semoir mécanique de la démonstration est du même type que le semoir précédent, sauf que le semeur est bien assis sur le contenant de semences qui repose sur les roues à ses extrémités. Le mouvement de va-et-vient ou de rotation, selon les modèles, achemine les semences dans des conduits dont les orifices les laissent tomber au rythme désiré dans des sillons

creusés par de longues dents, et aussitôt fermés par un mécanisme différent.

Pour favoriser la germination et empêcher les oiseaux de festoyer à même les graines reposant sur le sol, on utilise un rouleau tiré par un cheval pour les enterrer. C'est une simple bille de bois bien ronde. Au centre des deux extrémités, des tiges de métal bien graissées permettent de faire rouler la bille, de « supporter » un siège pour l'opérateur et de raccorder les traits et le travail (menoires, brancards) de l'attelage au rouleau. Il s'agissait d'y penser!

Arrive l'été, le temps des foins, le temps de la fenaison. Avant que la traction animale puisse aider, l'agriculteur n'avait que sa faux au manche arqué qu'il agrippait à deux mains pour couper son foin, son râteau aux dents en bois pour le ramasser et sa fourche pour le mettre en tas, en « vailloches » ou en meule. À ce moment seulement, le cheval, le bœuf ou même la vache pouvait tirer une charrette à ridelles pour transporter le foin à la grange.

À l'invitation de Denis Bolduc, on a vu une ruée de spectateurs, tout sourire, hommes, femmes, jeunes, vieux, venir faucher, râtelier et remplir une charrette antique à deux roues. Des enfants sont même montés dans les ridelles pour fouler le foin.

Avec la venue de la mécanisation, on a pu utiliser un moulin à faucher, un râteau et un chargeur à foin à traction animale. Le chargeur, trop encombrant à transporter, n'a pas fait partie des démonstrations. Quant au « moulin à faucher » (une « faucheuse »), c'est une machinerie qui repose sur deux roues. En avant, près de la roue droite, l'extrémité d'une barre de coupe est retenue au ras du sol par un joint fixé au bâti de sorte que l'opérateur assis sur le moulin peut relever la barre de coupe jusqu'à 45 degrés et l'abaisser à l'aide d'un levier accessible de sa main droite. La barre soutient une lame en dents de scie dont le mouvement de va-et-vient est activé par des engrenages reliés à l'essieu entre les roues du moulin. Un attelage de



- *Le zigonieux.*  
(Source : Jean-Marie Lalande, 2018)
- *Le piétineux.*  
(Source : Jean-Marie Lalande, 2018)

deux chevaux, similaire à celui qu'on a vu pour le semoir mécanique, a fait quelques allers-retours jusqu'à ce qu'on les voie disparaître dans la pente de la vallée. Quel beau spectacle de voir réapparaître l'attelage dans la montée en démontrant ses efforts à grands coups de tête!

L'autre démonstration qui a charmé l'assistance est sans contredit celle où l'on voit une jeune femme en costume d'époque avec bonnet, bien assise sur un râteau tiré par une vache. Absolument magnifique!

Le râteau mécanique d'une longueur de 3 mètres est muni de dents courbées vers l'avant qui ramassent le foin coupé. L'opératrice peut actionner un levier qui soulève les dents en laissant au sol ce qui a été ramassé. En râtelant un champ en aller-retour, elle peut actionner un levier de façon à faire des andains pouvant être cueillis par un chargeur qui les montera dans une charrette à l'arrière de laquelle on l'aura attaché. Le chargeur est une machinerie simple sur deux roues qui actionnent deux rouleaux, un au ras du sol et l'autre à la hauteur des ridelles de la charrette autour desquels tourne un grillage denté qui ramasse les andains de foin et les monte dans la charrette où un fendeur répartit la charge.

Puis, c'est la démonstration d'une machine rare et complexe servant à faire des « balles de foin » (qu'on aurait dû appeler des cubes). Alors que les agriculteurs entreposaient leur foin dans les tasseries de leur grange, les villageois ne disposaient pas de tels espaces pour entreposer le foin nécessaire pour nourrir leurs animaux, souvent un cheval et/ou une vache. Il fallait donc trouver un moyen de presser le foin pour en réduire le volume et le transporter.

L'appareil, issu de l'ingéniosité fertile de son inventeur, utilise l'effet de levier qui génère une force suffisante pour presser du foin, en réduire le volume de 5 à

1 et en faire un cube (une balle de  $1 \times \frac{1}{2} \times \frac{1}{2}$  mètre pouvant peser autour d'une trentaine de kilos. Pour ce faire, on charge de foin une trémie [entonnoir] à même le contenu de foin de la charrette. La trémie est assise sur la chambre à balle ouverte sur un côté pour permettre à un foulon sur rail horizontal de faire pression sur le foin. Une longue perche relie le foulon à un pivot vertical fixé au sol et situé à environ cinq mètres de la chambre à balle. Le pivot sert de support à un mécanisme qui peut tourner autour de son axe [tout comme un tourniquet] et entraîner la perche et son foulon à presser le foin tombé dans la chambre à balle. Pour compléter une balle, il faut plusieurs va-et-vient [courses] du foulon entre lesquels on recharge la chambre de foin. Le mouvement de rotation qui active le mécanisme est créé par un cheval qui traîne autour du pivot l'extrémité d'une barre d'environ quatre mètres et reliée au pivot. L'effet levier qui en résulte exerce ainsi une énorme pression. Quelle ingéniosité!

Avant de sortir la balle de la presse, il faut s'assurer qu'elle gardera ses dimensions. C'est le rôle qui a rendu la broche à foin [Le « fil de fer ».] si populaire, et même qui lui a fait une place dans le langage québécois : « C'est une entreprise de broche à foin », « c'est réparé avec de la broche à foin ». Donc, pas sérieux, mal organisé, mal foutu. Avant la sortie de la balle, on l'entoure, souvent de peine et de misère, d'une broche à deux ou trois endroits pour qu'elle garde sa forme et pour en faciliter le transport. De plus, ainsi pressé et attaché, le foin garde sa valeur nutritive plus longtemps.

Nous voilà rendus aux récoltes, principalement de l'avoine à l'époque, et qu'on appelait communément le grain. Au début de la colonie, l'avoine était coupée en javelles à l'aide d'une faucille pour être ensuite attachée en gerbes [en bottes] et



transportée délicatement dans la grange. Plus tard, on a utilisé un javelier [une faux garnie d'un râteau à longues dents] pour soutenir les tiges coupées et les javeler). Après une période de séchage, on déliait les bottes, les mettait en tas et les battait pour séparer les grains d'avoine de leur tige de paille. La dernière opération consistait à récupérer les grains.

Pour amorcer les démonstrations, on a apporté des bottes d'avoine qui avaient été conservées de l'année précédente. Elles avaient été coupées et liées par une moissonneuse-lieuse mécanique. La démonstration débute avec le battage de l'avoine qui a donné son nom à l'endroit dans la grange où se faisait cette opération soit, la batterie. Pour les besoins de la cause, on a installé une toile par terre sur laquelle repose un tas de bottes déliées.

Le batteur s'approche avec son fléau, un instrument composé de deux bâtons liés par une lanière de cuir. Tenant l'extrémité de l'un des bâtons, il entraîne l'autre à tourner à grande vitesse et à battre avec

force l'avoine. L'opération suivante se nomme le vannage qui a pour but de séparer les grains de leur balle (l'enveloppe des grains) et de leurs impuretés.

Pour accompagner le batteur et le vanneur, l'assistance a entonné doucement un chant d'action de grâces connu dans la région pour remercier Dieu de la récolte : « Avoine, avoine que le bon Dieu amène... » L'émotion en a gagné plusieurs. Le vanneur se présente avec son van, un panier en demi-lune, en bois de 1 m de long par ½ m de large. Le côté courbe, large d'une vingtaine de centimètres en son centre, est muni de deux anses pour que le vanneur l'ait bien en mains. Il verse dans le van le résidu du battage une fois la paille enlevée. Il repère la direction du vent en lui présentant un index humecté de salive, imprime un mouvement de bas en haut pour soulever le résidu et permettre au vent de chasser la balle et les impuretés. Un peu comme lorsque l'on vire une crêpe sans la toucher. Celui qui faisait ce



- *La presse à foin actionnée par un cheval canadien. (Source : Jean-Marie Lalande, 2018)*

travail durant toute une journée éprouvait une grande fatigue. De là, vient l'expression « être vanné ».

La dernière démonstration de la saison des récoltes redonne vie à un moulin à battre qui peut être vu comme un bâti d'environ 2,5 m de long par 1,5 m de large et 0,5 m de côté, ouvert à l'arrière et à l'avant. À l'intérieur, un tamis mobile est retenu horizontalement à ses côtés. Lorsque le moulin fonctionne, l'opérateur le nourrit en déposant des bottes d'avoine déliées sur le tamis à l'arrière. De fortes secousses les accompagnent vers l'avant et détachent ainsi la balle et les tiges du grain qui est dirigé dans une sortie distincte de celles de la paille (les tiges) et de la balle. La force motrice requise pour produire ces secousses est fournie par un cheval qui marche sur le plan incliné du tapis roulant d'une trépineuse (communément appelée un piétineux) à proximité du moulin. D'où la provenance de l'appellation « horse power » devenue une unité de mesure de puissance. L'axe autour duquel le tapis roule est muni d'une poulie qui transmet son mouvement par une courroie à une autre poulie qui actionne les mécanismes du moulin.

C'est maintenant l'automne. Il faut se préparer pour l'hiver. Il va falloir chauffer le poêle et brûler des cordes et des cordes de bois. L'outil par excellence pour couper les arbres et « faire » du bois de poêle était le godendart, une scie robuste, longue d'environ deux mètres, maniée à chaque extrémité par un scieur. Couper un arbre pour le sortir de la forêt demandait trois ou quatre coupes pour des sections de 2 à 3 mètres. Mais, pour en faire du bois de poêle, il fallait plusieurs coupes, ce qui rendait la tâche très exigeante.

La démonstration a fait appel à deux chevaux sur un piétineux double pour s'acquitter de la tâche. Encore ici, le piétineux actionne une poulie reliée par une

courroie à la poulie maîtresse du moulin à scie. Un moulin très rare que l'on nomme affectueusement un zigonieux. Cette poulie actionne à son tour des rouages qui créent un mouvement aller-retour accéléré à un godendart qui scie le billot qu'on lui présente à l'horizontale sur un châssis robuste. Le zigonieux est aussi rapide qu'une scie motorisée. Détail d'intérêt qui relève de la débrouillardise : pour empêcher les courroies de glisser hors des poulies, on les enduit d'un peu de mélasse. Fallait y penser!

Denis Bolduc remercie ses collaborateurs qui l'ovationnent tout comme l'assistance. On venait d'assister à la dernière présentation organisée et arrimée par un amoureux du passé agricole de sa région.

Qui prendra la relève pour faire connaître ce passé aux générations montantes ?



# FRED DUCHESNEAU, JOBBER BELLECHASSOIS RENÉ MINOT



René Minot est membre du comité de rédaction de la revue *Au fil des ans*. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2017)

Dans la grande famille bellechassoise, la famille Duchesneau, d'Armagh, a sa place depuis longtemps.

## Le contexte

*Au fil des ans* a déjà mentionné l'importance qu'ont eue les « jobbers » de l'époque des grands chantiers forestiers, et certains se souviennent encore de la présentation qu'a faite M. André Beaudoin, dans le numéro d'hiver 2002 de notre revue, de M. Harry Duchesneau, fils d'Alfred D. et de Lédéa Roy, camionneur de 15 ans à Clova et, bien plus tard, maire d'Armagh pendant dix ans, voici plus d'un quart de siècle<sup>1</sup>.

Aujourd'hui, c'est grâce à Mmes Patricia et Lynda Lacroix que nous remontons encore plus loin dans le passé. Ces Armageoises sont les filles de Gérard Lacroix et de Rachel Duchesneau, donc deux des petites-filles de « Fred ». Elles ont ouvert à Afdà une partie de leurs trésors familiaux, au cœur desquels se trouvent des cartables de souvenirs : photos de famille, d'amis, d'activités, de voyages ; notes personnelles ici et là ; correspondance diverse et coupures de presse.

Ainsi, a été mis à notre disposition un long reportage sur leur grand-père maternel, Alfred Duchesneau, rédigé en anglais par Wilbur Arkison et publié le 5 novembre 1949 dans le tabloïd *The Standard*, intitulé \$60,000 In His Packsack, document dont il est question que la Société historique de Bellechasse place une copie dans ses archives<sup>2</sup>.

Ce que présente ici *Au fil des ans*, en

2019, c'est la traduction en français qu'a signée M. Paul-Émile Murphy, probablement une connaissance fiable de Fred lui-même, et dont nos informatrices détiennent la seule version originale manuscrite calligraphiée.

Mais Mmes Patricia et Lynda Lacroix sont bien plus que de précieuses depositaires d'archives : toujours bien vivantes, elles ont gardé des souvenirs d'une originalité plutôt rare. En effet, leur grand-père, M. Fred Duchesneau, chef d'entreprise à qui revenaient les tâches variées de chef de chantier et de responsable des équipes de plusieurs dizaines de bûcherons et charroyeurs travaillant pour lui, se faisait assister par ses enfants. Pas seulement les garçons pour des tâches manuelles, mais aussi ses filles qui l'assistaient, au long de l'année, dans la gestion administrative et l'organisation du transport, de l'hébergement et de l'alimentation des chantiers. Ainsi, pendant près d'une décennie au tournant de la fin des années 1940, Rachel et son mari pouvaient passer jusqu'à 7 ou 8 mois au « campe », leur demeure rustique de Clova. Rachel emmenait, dans cette migration annuelle, ses très jeunes enfants d'âge préscolaire, dont Patricia, puis Lynda, qui ont ainsi baigné dans l'atmosphère de la vie des chantiers forestiers, loin dans le « bush ».

Grâce à ces femmes, notre revue *Au fil des ans* propose aujourd'hui un autre type de témoignage, indirect, mais contemporain de leur jeunesse à Clova et à Armagh : celui d'un journaliste de l'époque, qu'elles nous offrent de partager avec nos lecteurs.



## Le texte et sa traduction

Sur le contenu, il faut souligner les multiples différences entre la traduction de M. Paul-Émile Murphy, et le texte anglais du journaliste Wilbur Arkison. La traduction ci-après est d'une très bonne qualité, mais les écarts par rapport au texte original méritent d'être portés à l'attention des lecteurs de la Société historique de Bellechasse.

On passe souvent de la stricte traduction à l'adaptation, voire au résumé. Parfois même, le texte original anglais a été changé. Ainsi, dans ce qu'a publié *The Standard*, Mme Duchesneau est décrite en train de préparer le repas de ses huit enfants et deux gendres : « ... *to prepare dinner for her eight children and two sons-in-law. Charles Bourgault, an adopted son, was away in Quebec City.* » Le texte français, destiné à la famille et aux proches ne mentionne que ceci : elle « commençait à faire le dîner de ses huit enfants, de ses deux gendres et de son fils adoptif Charles Bourgault. » Cette absence, le jour de la visite du journaliste à Armagh, était peut-être purement fortuite et n'avait pas à être mentionnée aux yeux des lecteurs d'une « traduction » française destinée aux proches.

Dans certains paragraphes, le journaliste multiplie, en anglais, détails et chiffres, notamment reliés au marché du bois dont la pulpe est destinée à la fabrication du papier : le traducteur délaisse ces éléments qui, s'ils peuvent intéresser les lecteurs du *Standard* intéressés à l'économie, n'ont que peu d'intérêt pour l'entourage familial du personnage central du reportage. Rien ne nous interdirait, toutefois, de souligner l'absence de tel ou tel élément dans la traduction et ce que cela pourrait impliquer dans une étude historique fine des « mentalités ». Mais Afda n'en est pas là.

Quant à la forme de ce texte, Afda a choisi d'en respecter le vocabulaire et la syntaxe, à l'exception de la ponctuation, que nous avons modernisée. Ainsi, les mots anglais « jobber » ou « packsack » sont repris tels quels, de même que, parfois, un accord grammatical fautif (on l'a alors fait suivre de « sic ») ou d'un usage désuet, par exemple, dans les mots « un fermier Canadien Français », on a maintenu les majuscules à l'ancienne et à l'anglaise, alors que la norme actuelle au Québec requiert, depuis plusieurs décennies, qu'on écrive « un fermier canadien-français ». L'usage de nos anciens en matière de nombres et de notation des montants d'argent a également été laissé dans l'état où a été rédigé ce texte, traduit de l'anglais, rappelons-le. On présume que cette traduction a été faite peu après la publication journalistique du 5 novembre 1949, voici maintenant soixante-dix ans.

Enfin, sur le style, une remarque qui se veut au-delà du cliché italien « traduttore, traditore » : le texte anglais nous a paru plus pittoresque que la traduction française de M. Paul-Émile Murphy. Celui-ci a adouci des détails ou parfois usé de généralisations, comme de traduire l'énumération « the county lawyer, notary and doctor » par « les professionnels » : s'agit-il d'une « trahison » ? Nous estimons qu'on peut plutôt y voir la trace de l'esprit plus cartésien et généralisateur qu'on dit typique de la « culture française » traditionnelle. Nous observons aussi que le traducteur a atténué le caractère croustillant de certains événements et des façons de faire rough and tough des gars de chantier. Sans doute pour l'honneur des Canadiens français, dont la famille Duchesneau est, dans Bellechasse, une représentante significative.

Cette publication en français est une première.

1. Les amateurs de généalogie savent peut-être qu'a existé l'association des « Descendants de René Duchesneau dit Sansregret » fondée en 1989 et publiant *Le CHESNEAU*, bulletin trimestriel. Dans son numéro de septembre 2003, l'article d'André Beaudoin dans *Afda*, consacré à Harry Duchesneau, y a été repris dans sa totalité, illustrations incluses. [Depuis son dernier numéro, en décembre 2014, ce périodique n'a pas été publié (témoignage téléphonique de M. Gilles Duchesneau, dernier président de l'association, à AFDA, le 11 novembre 2019).

2. L'hebdomadaire montréalais illustré, en langue anglaise, *The Standard*, fondé en 1905, a été très populaire dès avant la Première et jusqu'après la Deuxième Guerre mondiale. À partir de 1951, il est devenu, en format tabloïd, le supplément du samedi du quotidien anglais à succès *Montreal Star*, lequel a lui-même disparu en 1979, peu après son homologue français *Montréal Matin*. Les archives du *Standard* sont cotées sous le titre « Harbor Grace Standard » et sont très partielles. Le numéro du 5 novembre 1949 n'étant pas accessible, la SHB envisage d'intégrer dans ses archives la numérisation de l'article anglais original que détiennent Mmes Lacroix.

- *Fred Duchesneau et Lédéa Roy devant le « campe ».* (Source : Studio Therrien, Québec, archives de Mme Lynda Lacroix)

Que Mmes Patricia et Lynda Lacroix en soient encore remerciées.

RM, pour le comité de rédaction d'AFDA.]

### **\$60,000 DANS SON PACKSACK**

*Autrefois, les bûcherons recevaient \$1,00 de salaire par jour, maintenant les temps sont changés et le gros Fred Duchesneau, « un contracteur », reçoit des milliers de dollars en salaire.*

par Wilbur Arkison

*Le gros Fred Duchesneau, un fermier Canadien Français de six pieds et deux pouces, pesant 220 livres était assis sur la galerie arrière de sa résidence de \$15,000 à Armagh, comté de Bellechasse, petite ville située à 35 milles au sud-est de Québec.*

*Le gros Fred prenait la vie facile, ses deux pieds non chaussés reposaient sur la rampe, une bonne bouteille de bière froide était posée près de lui. À ce moment même, Mme Duchesneau, bien potelée, apparut dans*



*la porte et Fred laissa retomber ses pieds. Il savait ce qui allait se passer.*

— *C'est correct, dit-il, demain je me préparerai. Il me faut aujourd'hui faire un voyage autour du comté afin de rencontrer les hommes.*

— *À demain le voyage, dit Mme Duchesneau. Toi, Fred et les garçons, allez préparer les bagages et nous irons ensuite tous les deux faire ce voyage autour du comté.*

— *Correct, correct.*

*Et il retourna à la cuisine son verre vide à la main.*

*Mme Duchesneau souriante, suivit son mari dans la cuisine et commença à faire le dîner de ses huit enfants, de ses deux gendres et de son fils adoptif Charles Bourgault.*

*Mme Duchesneau avait le même trouble chaque année avec Fred à propos des préparatifs, mais elle était quand même fière de lui. Prenez l'an dernier par exemple : Fred et sa famille sont revenus à Québec après un voyage de 6 mois avec plus de \$60,000. Rares sont les professionnels qui font un tel salaire, et disons en passant que Fred ne sait ni lire ni écrire. Rares aussi sont les femmes qui peuvent exhiber fièrement un beau manteau de fourrure d'une valeur de \$900, comme celui de Mme Duchesneau.*

*Et même pour ce qui est des automobiles, Fred en possède une des plus grosses et des plus spacieuses.*

*Il ne faut pas croire que le gros Fred fasse \$60,000 chaque année. L'année d'avant, il n'avait fait que \$36,000 et \$4,000 l'autre. Ceci était un profit net à l'exception de ce qu'il doit donner au Ministre des Finances Abbott.*

*Pour dire comme le gros Fred, l'argent est très facile à faire : il suffit de couper beaucoup d'arbres et les charroyer à la « dump ». Comme plusieurs autres Canadiens, le gros Fred est un « jobber ». Les autres « jobbers » ne font pas tous \$60,000 en 6 mois, mais Fred a eu la chance de son côté. Imaginez : partir*

avec un léger « packsack » et revenir au bout de 10 ans avec \$100,000 en banque pour six mois d'ouvrage par année.

En moyenne, les contracteurs se font de \$10,000 à \$12,000, et avec l'inflation de ces dernières années, nous pouvons dire que c'est un joli montant.

Pour 13 ans maintenant, le gros Fred est à l'emploi de l'International Paper à Clova.

Il débuta comme forgeron à \$100 par mois, et dans ce temps-là, sa fortune se composait d'un cheval et des outils de forgeron. Les bûcherons ne recevaient que \$1,00 par jour, nourriture et logement [fournis]. La nourriture régulière était : fèves et lard salé, et si quelqu'un se plaignait, c'était une bataille aux poings avec le cuisinier.

Pour être « jobber » ou « foreman », il faut être capable de battre le meilleur homme du camp. Et dans le district où Fred opère, le bûcheron doit payer \$1,05 de pension et acheter ses outils.

Pour le charroyage du bois, le prix varie entre \$1,00 et \$1,25 la corde selon la distance.

Le prix de la corde pour cette saison est entre \$12 et \$13, et son contrat est d'environ 20,000 cordes, son revenu total sera de \$240,000. De ce montant, sera déduit [sic] toutes les dépenses, incluant salaires, marchandises, et construction. Ce qui restera sera son profit. La construction est évaluée à \$7,000.

Pour les préparatifs, chaque membre de la famille donne son coup de main. Aidée de ses deux filles, Rachel (Mme Gérard Lacroix) et Léonie (Mme Léonard Lemieux), Mme Duchesneau examine les couvertures qui ont été lavées et fai[t] les réparations qui s'imposent. Il en est ainsi pour les ustensiles de cuisine : il faut que tout soit en ordre.

Les hommes, Lacroix, Lemieux, Bourgault et Fred inspectent les harnais, sleighs, et tout le matériel laissé [...] en entrepôt.

Raymond, Jérôme et Harry sont avec leur père dans le bois et font aussi leur part. Trois autres jeunes garçons sont pensionnaires

dans un collège. Fred a fait le tour du comté et engagé ses hommes, et il part vers le milieu de septembre pour le camp. C'est un voyage de 400 milles par train et une quarantaine de milles en autobus de la station au camp. Après une nuit de repos et une bonne assiette de soupe aux pois, les hommes sont en forme. Les provisions sont fournies par le magasin de la compagnie. La compagnie paye les hommes et tient les livres. Fred commence à travailler à 4.30 le matin : c'est donc dire qu'il travaille plus fort que n'importe [quel] homme.

Il divise son contrat avec ses gendres et son fils adoptif Charles Bourgault au prix de \$11 ou \$12 la corde. Les sous-contracteurs devront payer un certain montant par homme, à Fred, pour le loyer du camp. Le sous-contracteur fait environ \$1,00 de la corde. Après dix heures d'ouvrage, les hommes ne sont pas très en jeux : ils se reposent en fumant paisiblement, en attendant que la radio leur apporte l'émission favorite de tous : « Un homme et son péché. » C'est presque une obligation, et entre 7 hrs et 7.15, si un homme cause trop fort ou fait du bruit, il recevra très vite une botte [ferrée] pour lui apprendre à garder le silence.

Le dimanche est réservé pour l'écriture et la lecture. Le club des cœurs tristes reçoit beaucoup de demandes. Les bûcherons demandent [des] photos à leurs correspondantes. « Ce n'est pas une méchante chose, dit Fred, mais je me rappelle avoir perdu de bons hommes à cause de ça. Je me souviens que plusieurs sont partis du camp avec \$700 et \$800 dans leur gousset, et sont revenus ici bien penauds avec leur gousset vide pour avoir écouté ces filles et s'être laissés tenter par ces filles et leurs belles promesses ».

La plupart des « jobbers » se servent de chevaux pour le charroyage, et [de] camions aussi. Mais le gros Fred, lui, possède un tracteur en plus, qu'il a acheté au coût de \$17,000 il y a quelques années : après le chantier terminé, Fred descendit à Québec avec tout son équipement, la célébration à l'hôtel dura un peu trop



longtemps et quand Fred retourna chez lui, il découvrit qu'il lui manquait \$3000. Le gros Fred savait qu'il devait le raconter à sa femme, mais il garda ceci secret jusqu'au jour où Mme Duchesneau découvrit les \$3,000 bien cachés dans un tas de couvertures.

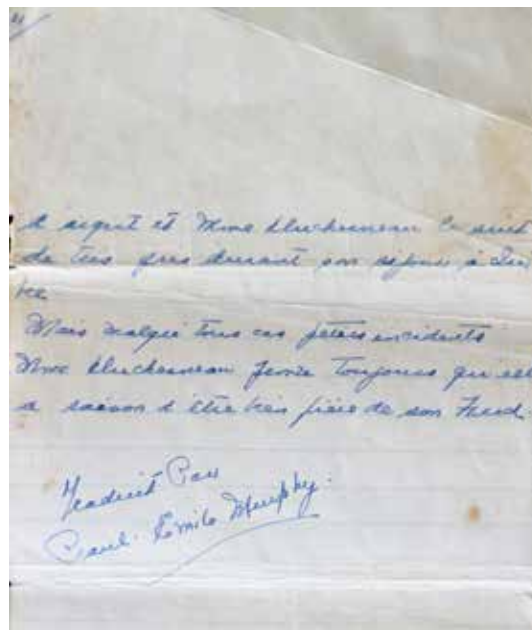
- Page 11 de la traduction française, calligraphiée, avec la signature du traducteur. (Source : archives privées de Lynda Lacroix)
- Fred Duchesneau, jeune « jobber ». (Source : Extrait de The Standard, archives de Mme Lynda Lacroix)

Maintenant, Fred ne retire pas tant d'argent et Mme Duchesneau le suit de très près durant son séjour à Québec.

Mais malgré tous ces petits incidents, Mme Duchesneau pense toujours qu'elle a raison d'être bien fière de son Fred.

Traduit Par

[Signé : ] Paul-Emile Murphy.



# ANDRÉ LEFEBVRE, PATENTEUX ET VITICULTEUR PIONNIER AU QUÉBEC

## PIERRE LEFEBVRE

De tout temps, il s'est trouvé des gens dotés d'ingéniosité pour faire des réparations ou même des inventions originales, parfois inspirées d'ailleurs ou empruntant des éléments servant à autre chose, mais toujours réalisées avec peu de moyens, soit par souci d'économie soit par simple défi de solutionner un problème par soi-même.

À défaut d'être très connue, l'histoire d'André Lefebvre comme patenteux est peu banale. Il a habité Saint-Michel-de-Bellechasse pendant une quinzaine d'années où la viticulture lui a alors permis de mettre ses talents à profit. Formé en électrotechnique, il avait d'abord travaillé à la réparation d'appareils électroniques, d'appareils électroménagers, d'ascenseurs, avant de se spécialiser en dépannage informatique comme employé de l'Université Laval. En 1978, à l'époque d'un populaire retour à la terre, il achète une ferme peu entretenue dans le deuxième rang, la défriche et se lance dans la production de fraises et de framboises. Il consacre alors ses temps libres et ses vacances à cultiver ces fruits qui sont vendus au kiosque à la ferme, en autocueillette, à des commerçants ou livrés au marché de Sainte-Foy à Québec.

Depuis 1977, il avait commencé à s'initier à la production de vin à titre de membre de l'Association des viticulteurs du Québec (AVQ). Très tôt, il se passionne pour la production artisanale de boissons de petits fruits et pour la production de raisin. Il expérimente d'abord la fabrication d'une boisson alcoolisée à partir de petits fruits. Par un ingénieux processus,

il réussit la fermentation de fraises ou de framboises, d'eau, de sucre et de levure pour produire une boisson à fort taux d'alcool, qui est ensuite filtrée et mise en bouteilles. Rapidement, sa production personnelle fait le délice de sa parenté et de ses amis. Le pas est grand toutefois pour passer au stade artisanal, avec de plus forts volumes à produire, des normes strictes à respecter, sans oublier le formidable défi de la commercialisation.

Encouragé par le succès de sa production personnelle de boissons alcooliques, André Lefebvre s'intéresse en parallèle à la fabrication du vin et commence la culture de la vigne sur le terrain jouxtant la résidence familiale. Dès 1979, 75 plants du cépage « Éona » sont mis en terre et de nombreuses boutures sont achetées de l'AVQ les années suivantes, dont les ceps « Minnesota ». Cette association a été remplacée par l'Association des vignerons du Québec (AVQ) qui voit le jour en 1987, laquelle sera renommée Conseil des vins du Québec (CVQ) en 2018.

Fort de son expérience comme producteur agricole à temps partiel de fraises et de framboises, André Lefebvre fonde le vignoble Angile, à la fin des années 1980, et fait la promotion de l'entreprise viticole établie au 267, 2<sup>e</sup> Rang Ouest à Saint-Michel-de-Bellechasse

En 1988, le ministère de l'Industrie et du Commerce se montre favorable à la mise en marché de boissons artisanales, sous réserve de l'obtention d'un permis de vente à la ferme. André Lefebvre prépare alors un dossier de candidature et



Pierre Lefebvre est chargé de projet pour Archives-Bellechasse. (Photographie : Pierre Lefebvre, 2018)

soumet aussi quelques échantillons à la SAQ (Société des alcools du Québec) qui ne manifeste alors aucun intérêt à en faire la commercialisation. Après avoir traversé le processus de qualification, il obtient le premier permis délivré au Québec pour la production artisanale de boissons alcooliques à base de petits fruits. Un autre producteur, Jacques Mc Isaac, de Saint-Charles-de-Bellechasse, obtiendra peu de temps après le deuxième permis du genre émis au Québec et mettra en marché une boisson baptisée « Le Ricaneux ».

Durant l'été 1988, André Lefebvre avait transformé un ancien réservoir à lait fait d'acier inoxydable, communément appelé « bulk tank », en cuve de fermentation où une partie des surplus de sa récolte de fraises ou de framboises servira à produire trois types de boissons à plus grande échelle. Après une période de macération, les liquides sont transvidés dans d'anciens contenants à vin de la SAQ pour permettre la poursuite de la fermentation, jusqu'à ce que

les boissons atteignent 14 % d'alcool. Il suivra ensuite un cours de vinification et d'analyses chimiques à l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe en 1988. Tel que prescrit dans les conditions de son permis gouvernemental, il aménage un laboratoire permettant d'effectuer les analyses requises. André Lefebvre se procure un premier lot de bouteilles de 500 ml, une embouteilleuse à bords multiples importée de France et adapte une capsuleuse industrielle pour l'installation de bouchons dévissables. Les premières étiquettes, dessinées par la graphiste Diane Boudreau, anciennement de Saint-Charles-de-Bellechasse, sont imprimées sur un papier autocollant apposé manuellement. Il ne reste plus qu'à lancer la mise en marché...

Le nom d'entreprise « Vignoble Angile » est retenu d'entrée de jeu, inspiré par les initiales du couple André Lefebvre et de sa conjointe Ginette. Bien que les produits doivent être étiquetés avec l'appellation « boisson alcoolique



- *L'enseigne en face de la maison. (Archives-Bellechasse, fonds Vignoble-Angile, P077)*



de petits fruits » et non pas « vin », le terme vignoble conserve toute sa légitimité pour désigner l'établissement, puisque quelque 5000 ceps entourent déjà la maison à l'époque. La production de vin ne tardera pas! En effet, le vignoble Angile deviendra le premier en Bellechasse et comptera parmi les sept vignobles pionniers québécois de l'époque, soit les vignobles Angell, de l'Orpailleur, La Vitacée, Saint-Alexandre, du Domaine des côtes d'Ardoise, de même que le Vignoble communautaire de Bourg-Royal.

Une conférence de presse est convoquée à la ferme et la télévision s'y déplace. Dès la diffusion du reportage, le téléphone commence à sonner et les demandes s'accumulent! Le succès est immédiat, Noël 1998 approche et le beau liquide rougeâtre fraîchement embouteillé suscite la convoitise pour les cadeaux et les réceptions. Rapidement, les bouteilles disponibles s'envolent et plusieurs nouvelles opérations d'embouteillage s'imposent. Les boissons d'apéritifs portent

alors les noms de « Picoline », « Grand frisson » et « Ambrosia », à base de fraises, de framboises et d'un mélange des deux fruits, aromatisé au sirop d'érable.

La production de vin commence pour sa part dès que la quantité de raisin récolté devient significative au début des années 1990. Entretemps, il aura fallu tailler la vigne régulièrement, tondre les allées, entretenir les supports métalliques et lutter contre les oiseaux qui menacent la récolte. Les premières bouteilles de vin sont vendues en format de 500 ml, sous le nom de « Cuvée d'Angile » (blanc sec et rouge sec).

André mettra souvent à profit ses talents de patenteux pour rendre ses opérations plus efficaces. Il développe notamment un système de sécateurs mus par une génératrice pour tailler les pieds de vigne. Il met aussi au point un équipement monté sur son tracteur pour étendre des filets protecteurs au-dessus des allées de vigne, afin d'empêcher les oiseaux de se régaler du raisin avant les vendanges.



- *André et Ginette testent le raisin. (Archives-Bellechasse, fonds Vignoble-Angile, P077)*

Déçu par la faible rentabilité des opérations et débordé par les exigences d'un double emploi, André Lefebvre vend le vignoble en juin 1995 à Serge Bouchard et Sylviane Nadeau qui en feront l'exploitation pendant deux ans, incluant une période de transfert de connaissances. De nouveaux acquéreurs, Nick Raymond et Manon Boulet, se pointent en 1997 et relancent la production de petits fruits. En moins de cinq ans, la production de boissons et de vin périlite et la vigne est arrachée. La terre qui s'étendait de la rivière Boyer jusqu'à l'autoroute 20 est vendue en 2002; les occupants de la maison conservent seulement l'usufruit d'un espace de 12 870 m<sup>2</sup> où les bâtiments étaient implantés, dont seulement 0,5 ha en pleine propriété. Il ne reste plus de traces des plantations de vigne ni des panneaux publicitaires placés jadis sur les bords du rang et de l'autoroute. La survie des entreprises artisanales exige beaucoup de constance et une relève engagée. Le vignoble Angile

n'a pas survécu, mais il fait néanmoins partie de l'histoire bellechassoise.

André Lefebvre et sa conjointe, Ginette Lavoie, s'installèrent ensuite à Québec, avant de s'établir à leur retraite sur les rives d'un lac à Saint-Alban, dans Portneuf. Après avoir érigé ses installations et aménagé son terrain, André se consacre à temps plein à ses activités de patenteux dans son atelier de mécanique super équipé. Plusieurs de ses réalisations sont montrées sur sa propre page Facebook, intitulée « Patenteux du Québec ».



- *Étiquetage des bouteilles par François Boudreau-Lefebvre. (Archives-Bellechasse, fonds Vignoble-Angile, P077)*

# LE PATRIOTE JOSEPH MARCEAU REVIVRA EN 2020

## UNE INVITATION AUX MORDUS D'HISTOIRE

GASTON CADRIN

Il est bon de rappeler qu'un des rebelles de 1837-1838, Joseph Marceau (né à L'Acadie, en 1806, et décédé en Australie en 1883) était issu d'une famille de Saint-Michel-de-Bellechasse. En effet, son grand-père Joseph-Pierre Marceau, neveu de Marie-Marthe-Marceau épouse de Pierre Cadrin (enterré au 4<sup>e</sup> rang de Saint-Michel) eut un fils, Jacques (né à Saint-Michel en 1766), qui s'établit et se maria à Marie Archange Bourgeois à L'Acadie près de Saint-Jean-sur-le-Richelieu.

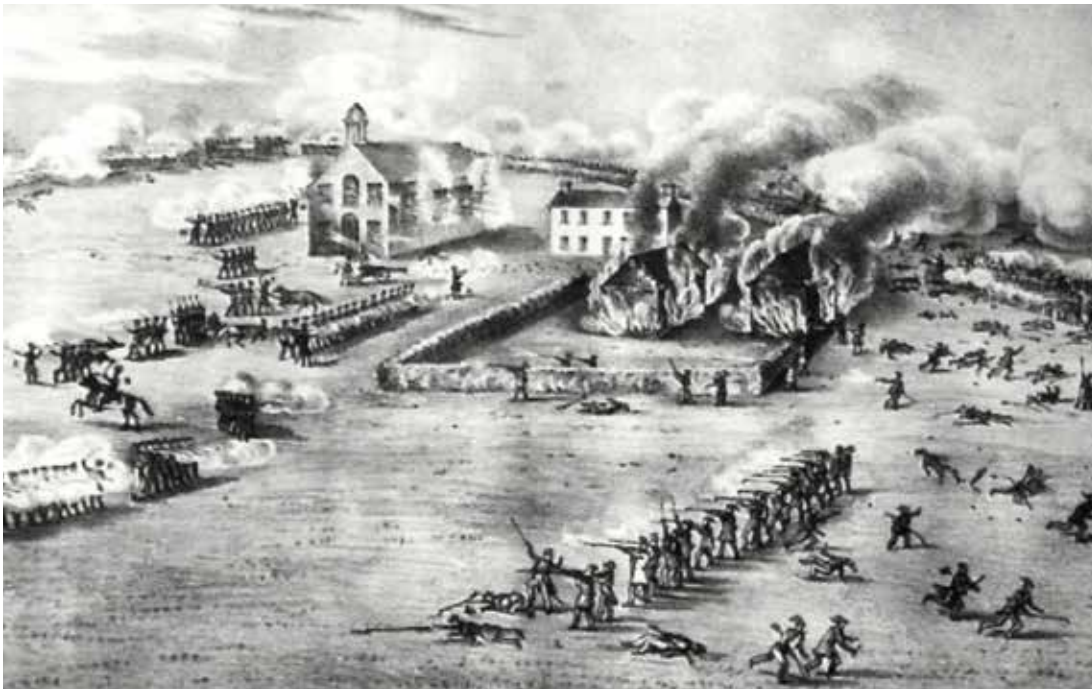
Le 25 octobre 1830, JOSEPH MARCEAU, LE PATRIOTE se maria à Émilie Piédalue (14 ans et demi) de la paroisse Sainte-Marguerite-de-Blairfindie (L'Acadie, Qc). À partir de 1837, il habita une

maison sur une terre à la grande ligne du rang Double (lot 64 ouest) de Saint-Cyprien (Napierville) qu'il avait acquise de Pierre Hébert. En plus de la culture terrienne, il exerçait le métier de tisserand. Dans la région, on l'appelait « Petit-Jacques » pour le distinguer d'un autre Joseph Marceau du même lieu.

Pendant l'insurrection de 1837-38, Joseph Marceau est membre des Frères chasseurs, un des organisateurs du camp retranché de Napierville et un des chefs pour la bataille d'Odelltown (près de Lacolle), le 10 novembre 1838, un lieu stratégique près de la frontière canado-américaine. Devant 300 volontaires pro-statuo quo, retranchés dans l'église, bien armés et bien pourvus de



Gaston Cadrin est géographe-environnementaliste. (Source : Renouveau Lévis, 2013)



• *Esquisse de la bataille d'Odelltown, le 10 novembre 1838, par Edgard Gariépy en 1930. (Source : Répertoire culturel du Québec)*



munitions, les patriotes durent retraits en fin de journée. L'espoir d'une victoire des rebelles contre le régime en place s'étiolait et commençait la période de répression et des châtiments.

Marceau fut appréhendé par les autorités coloniales britanniques avec plusieurs autres compagnons de lutte, le 14 novembre 1838, et emprisonné à la cour de justice du village de Napierville.

Dès le 21 novembre suivant, il fut transféré dans la célèbre prison « Au Pied-du-Courant » à Montréal. Condamné en janvier 1839 à la pendaison comme plusieurs autres patriotes, sa sentence, ainsi que celle des 57 autres accusés, fut commuée en déportation dans un camp britannique en Australie où ils arrivèrent en février 1840. Prisonnier politique assujéti à des travaux forcés dans la région de Sydney, Marceau et ses compagnons devront notamment construire, à bout de bras et sous surveillance, la route de Paramatta.

Environ neuf mois avant son exil forcé, le 23 mai 1839, Joseph Marceau perdit

sa femme Émilie. Comble de malheur, sa terre du rang Double fut saisie par le gouvernement du Bas-Canada (John Colborne), vendue par le Shérif devant la porte de l'église de Napierville<sup>1</sup> et rachetée par ses beaux-parents, devenus par la force des choses tuteurs des trois enfants de l'exilé et de leur défunte fille.

À la suite du pardon accordé par le gouvernement canadien d'Union (province du Canada) à tous ces exilés, en juin 1844, Joseph Marceau retrouva sa liberté et son droit de retour au pays. Mis à part, deux patriotes (Louis Dumouchel et Gabriel Chèvrefils), décédés en terre australienne en 1840 et 1841, 55 patriotes retournèrent au Canada, à l'exception de Joseph Marceau.

Étant veuf depuis cinq ans, ce dernier décida de demeurer en Australie et d'y refaire sa vie. D'ailleurs, quelques mois après le rapatriement de ses confrères, il se maria à Mary Barrett (19 ans), le 9 octobre 1844, et s'établit sur une terre dans le voisinage de son beau-père dans

1. Courriel de Florent Coache, du 14 novembre 2019. Il est l'auteur du livre *Les « troubles » de 1838 : les indemnisés dans la région de Napierville*, 2013.

- Cet édifice, construit en 1834 dans le village de Napierville pour servir de Cour de justice, a abrité de nombreux prisonniers, dont Joseph Marceau « Petit-Jacques » à la suite du retrait d'Odelltown. (Photographie : Gaston Cadrin, 2018)



le township de Dapto, New South Wales. Avec son épouse de la moitié son âge, il aura 11 enfants permettant de répandre en Australie une importante progéniture de Marceau. Malheureusement, ses trois enfants québécois (Émilie, Zéphirin et Odilon) ne l'ont jamais revu; ils furent pris en charge par sa belle famille. Si vous rencontrez des Marceau en Australie, ils sont tous ses descendants. Un monument commémorant cette horrible déportation a été érigé à Sydney en 1988.

On retrouve également la stèle funéraire du couple Marceau-Barrett dans le cimetière de Dapto.

Le réalisateur Deke Richards, qui possède un lien de parenté avec Joseph Marceau de par sa mère, une Marcoux (Joseph-Pierre Marceau de Saint-Michel, grand-père du patriote, a marié Marie-Angélique Marcoux en 1759), finalise présentement un documentaire intitulé « La baie des exilés » en vue de rendre hommage, plus particulièrement à Joseph Marceau.

Un évènement commémoratif se tiendra les 18 et 20 mai 2020 dans les villes australiennes de Canada Bay et de Wollongong où se rassembleront des descendants des familles Marceau australiennes et québécoises, ainsi que les sociétés historiques les plus concernées. Personnellement, je suis très intéressé d'aller à la rencontre des familles Marceau de là-bas et de découvrir cette région d'Australie. Tous les mordus d'histoire sont invités à participer à ces célébrations.



## PROGRAMME DES CÉLÉBRATIONS

18 MAI 2020. Commémoration du cinquantième anniversaire du monument des Patriotes à Canada Bay et diffusion en primeur du documentaire de Deke Richards « La Baie des Exilés ».

INVITÉS. Élus municipaux locaux, un représentant de l'ambassade canadienne, le gouverneur de la Nouvelle-Galles-du-Sud, les descendants de Joseph Marceau, des représentants des sociétés historiques australiennes et québécoises, Maxime Laporte, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et bien d'autres.

20 MAI 2020. Inauguration de la plaque commémorative du Patriote Joseph Marceau au cimetière de West Dapto à Wollongong (don des citoyens de Saint-Cyprien-de-Napierville et d'ailleurs au Québec) et diffusion du documentaire.

INVITÉS. Les élus de la ville de Wollongong et les invités ci-haut mentionnés.



- Stèle funéraire du couple Marceau-Barrett dans le cimetière de Dapto en 2017. (Photographie : auteur inconnu)

# JEAN-PIERRE LACHANCE, L'HOMME ORCHESTRE ET PRISMACOLOR MUSÉE DE LA MÉMOIRE VIVANTE

JULES ANDRÉ PARADIS



Jules André Paradis

*En hommage à Jean-Pierre LACHANCE, musicien et créateur aux multiples talents demeurant à Armagh et décédé le 23 juillet 2019, la rédaction d' Au fil des ans a confié à la plume lyrique de M. Jules André PARADIS, d'Armagh, l'évocation de cet artiste hors normes qu'il a bien connu.*

Il advient par-ci par-là, tout naturellement, que le patrimoine architectural, ce colosse à l'horizon, frappe l'œil, d'emblée nous éblouisse. Il s'est avéré plus délicat pour moi myope, cependant, de m'éveiller au patrimoine vivant Jean Pierre LaChance, à la fois chansonnier et portraitiste, figure parmi ceux qui ont contribué à cet éveil.

Le patrimoine vivant s'entend parfois qualifier « d'immatériel ». À tort. Comme si d'avoir vu et entendu l'artiste soudain se lever chez nous dans « La Maison qui

chante » (en 1994) ou lors des soirées « chansons au cœur du village » (en 1999-2000), comme si pareille performance relevait de brumes et de rêvasseries, voire d'hallucinations!!

L'artiste pourtant émergeait corps et âme, fin prêt, radieux au milieu du petit public, pour son tour de chant, fier chevalier surgi de voûtes anciennes, troubadour de jadis sur estrade d'aujourd'hui sans œillères aux yeux, sans licou au cou, comme en selle sur des flancs bien ballottés, ourdi de cœur au ventre, les instruments à vent ou à cordes alternant de bouche à oreilles et ses deux mains dotées d'un doigté d'une infinie dextérité, même quand la guitare le cède au luth à caisson bombé ou à la mandoline au long manche étroit.

« Immatériel » tout ça?... Tout ça c'est tout lui et tout-nous-autres « À l'ès Trad », tant la musique traditionnelle à elle seule, tribune ou pas, rehausse et conjugue au présent les fines fleurs plus que moyen-nageuses du ménestrel.

Immatériels ces reliefs musicaux relevant d'autrefois?... Que non! Il en va ici de feu Jean Pierre LaChance dans des contrées du « country » et des romanichels modernes, bientôt pourvus de la cassette à ruban et du CD qui lui a succédé, qui va tourner plus rond, le laser lumineux ayant détrôné le vinyle et ses microsillons.



- Jean-Pierre Lachance, l'homme-orchestre. (Collection privée de Jules André Paradis)



Il est bien temps, au tournant du troisième millénaire, de rechanter la lumière et de tout repeindre par inflorescences rajeunies. C'est LaChance, le clin d'œil de Jouvence, le champion des champignons géants sur la toile et l'apostrophe aux « e » muets sur la trame sonore. De cacophonie rap pressée à viole bien accompagnée, ressurgit, archi vivant, ce sacré gaillard de LaChance. Accordons-lui tout Bellechasse, à la longue, et plus grand, au vu de ses tableaux aussi bien (et là c'est toute ouïe) qu'à ses chansons gorgées de « morceaux de lune » et « Joual Vert », dans son langage typique à la québécoise. Attrapée par son pinceau, l'une de ses tziganes, légèrement voilée (ma préférée), a été vue dansant, bien encadrée, d'abord au clavier du piano, ensuite accrochée au mur, puis de tous ses feux posée pour illuminer la cage d'escalier vers l'étage d'en haut. Fort généreux donateur est l'artiste qui fait au public à la fois de l'œil et de la musique. Plus que jamais il s'éclate, donc, ce Jean, ce Pierre, ce Jean

Pierre; plus que jamais il demeure, même au bout de tout, jusqu'à l'ultime.

Durant la douloureuse, la lancinante finale à l'Hôtel-Dieu de Lévis de juin dernier, s'est heureusement réaffirmée une indéfectible camaraderie entre deux cégépiens d'antan, une sorte de gigue à pied bot tout ce qu'il y a de plus beau, avec l'autre, l'ami de toujours, en la présence de Jean-Pierre P. C'est que Jean Pierre L, lui, comme tous les mortels, se sort malgré lui de par ici, c'est-à-dire de la vie comprenant amitiés et p'tites misères, bonne chère et corpulence, cela suivant des ressorts de Grande Partance Sereine. Notre patient n'a-t-il pas une palette illustre à gagner : celle de champion des champignons géants et de planètes intersidérales? « J'rêve d'une planète », module-t-il, modélise-t-il sans s'être tu :

« Y en a qui m' disent" Hé! Tu rêves en couleurs" »

« Mais c'é-tu défendu d' rêver au bonheur »

« [...] sur la bonne vieille planète Terre »

« J' rêv' d'une planète qui a pas d' frontières »



- *Jean-Pierre Lachance, son doigté de coloriste. (Détail de la pochette d'album Apprends-moi)*

Manifestement, l'ailleurs de cet homme orchestre est de jouer : il tinte ; le prisme de ses couleurs pastel est doux de teintes. Alors revenons-y, dès les débuts de son parcours artistique.

Notre Armageois migré de Limoilou depuis plus de quarante ans nous arrive audacieux dans Bellechasse, en plein bois, dans le Rang Sept à « renard roux ». (Plutôt qu'à « loup fou », juvénile image en notre coin de pays!). Dans la jeune vingtaine encore, il vient là déménager ses pénates et habiter une maisonnette qu'il sait modeste, lucide lui-même de son propre portrait et de ses seuls moyens :

« Je ne suis qu'un musicien fou »

« Un poète sans grand nom »

« Un troubadour vêtu de haillons. »

(♪ ♪ Viens dans mon antre)

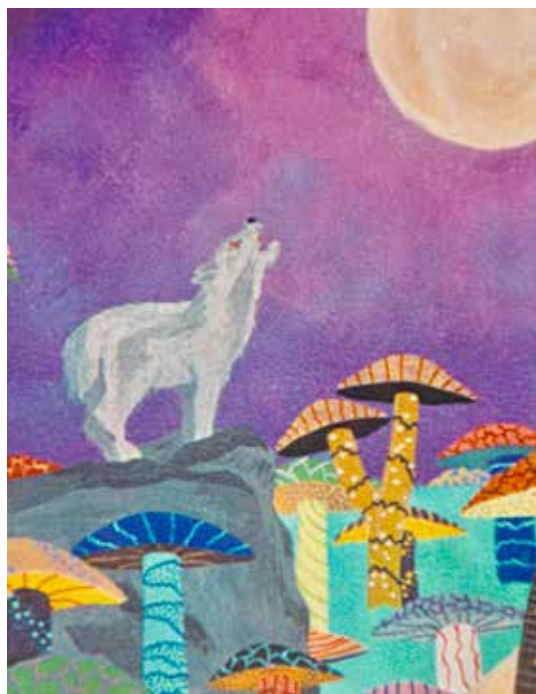
Or, ses moyens, là... ... C'est fou, en effet, comme talents, les instruments dont il sait jouer : « guitares acoustiques et électriques, mandoline, mandola, bouzouki irlandais, dulcimer, basse, batterie, percussions, synthés et voix... » Un

coffre-fort à musiques pour virtuose, quoi! Une mémoire vivante du patrimoine irlandais, québécois, peut-être même wendat!!!! Mémoire atavique atavicière qui s'enchaîne et se déchaîne en ceinture fléchée, devinerait-on.

Toutes cordes à son arc, il aurait été le jeune bum d'un album quel qu'il fût si lui, l'auteur-compositeur-interprète, ne s'était pas illico improvisé agent lui-même, ainsi que technicien débrouillard, greyé je pense d'une sorte d'enregistreuse à quatre pistes dont il synchronisa tout, j'imagine, masteurisant soupirs, silences et créations à la Robin des bois, accompagné de telle ou telle Mariane, avec ou sans elle, également, glamment, selon couleurs des saisons, des vibrations et selon l'épique des époques.

Y songeant bien, faudrait la repiquer dans la cour même de feu Jean Pierre, cette maisonnette musée, en plein cœur de la forêt « appalachinoise », en bonne voisine de la célèbre érablière de Jean-Marie Chabot et compagnie. Ferait bon la requinquer sucrée et joyeuse, la p'tite Boîte à chansons, la scruter du dedans, s'en incruster. Observez-le, le Bonhomme dans ses cordes, sa guitare, sa mandoline, son banjo, son bouzouki, et son panache. Réentendez-le de son ermitage et de sa sérénité à faire rougir les feuilles d'érable. Il est de taille et d'entailles, le Bonhomme, pour que la mélodie coule, aussi douce que forte, selon les moments, les chevaux, le chevalet et la danse du groupe d'amis qui l'entourent. Il arrive certes qu'entre eux tous la discussion monte à l'ébullition, puis qu'ensuite aussi des doigts ronds comme des billots égrènent avec une dextérité inouïe (toute ouïe, en fait) des chansons à becs sucrés, des racines de podorythmie à faire trembler le pied des érables et virevolter les derniers feuillages.

Gens d'Armagh, l'été dernier vient



- *Extrait d'une des œuvres picturales de Jean-Pierre Lachance qui a servi à illustrer l'album Limoiloups. (Collection privée de Jules André Paradis)*

d'endeuiller notre automne. Ce Jean, ce Pierre, ce feu Jean Pierre aurait été de taille et d'entailles pour le printemps prochain.

De Jean Pierre enfin, tirons au fil des 68 ans l'événementiel LaChance.

1. Cendres semées autour de la maison chez Jean Pierre au rang 7, Armagh, le 31 d'août 2019, entre anciens de Limoilou ou d'ailleurs.
2. Regroupement d'amis et connaissances invités, actuels et anciens, sous les Voûtes de la Maison Chevalier, à Québec, près du traversier, le 14 septembre 2019 au soir. Party musical prévu avec souper. Nombreux amis de partout, une bonne quarantaine pour chanter de lui et des vies artistiques à grands coups de violons (cinq! cinq violonistes/violoneux), talentueux; à lamelles d'harmonicas et à peaux de tambourin, à jeux d'accordéons et de mandoline... aussi de tapes (oh!) dans les mains et de fourmis

dans les pieds. Toutes les œuvres : CD et cassettes, écrits, photos, tableaux et souvenirs ont été exposés et donnés par Jean Pierre à qui les voulait. Une chaleureuse soirée entre chanceux.

3. Hommage à Jean Pierre LaChance (JPLC). Accordons-lui les majuscules par reconnaissance et par bonheur. Pas forcément à l'international, car qu'importe après tout?... ... À moins qu'admirateurs et producteurs de bon aloi le réemmusiquent et le réencadrent. Au meilleur de LaChance, au meilleur de ses arts.
4. Car il chante encore : ses CDs ne sont pas décédés!! Certaines de ses cassettes à l'ancienne sont trésors : Morceaux de lune, par exemple, sur le plan musical, l'inextricable doigté. Album enregistré d'octobre 1985 à février 1986, à son « studio » (?), le « Dark Hollow Records ».



- *Illustration artisanale de la cassette Morceaux de lune. (Collection privée de Jules André Paradis)*

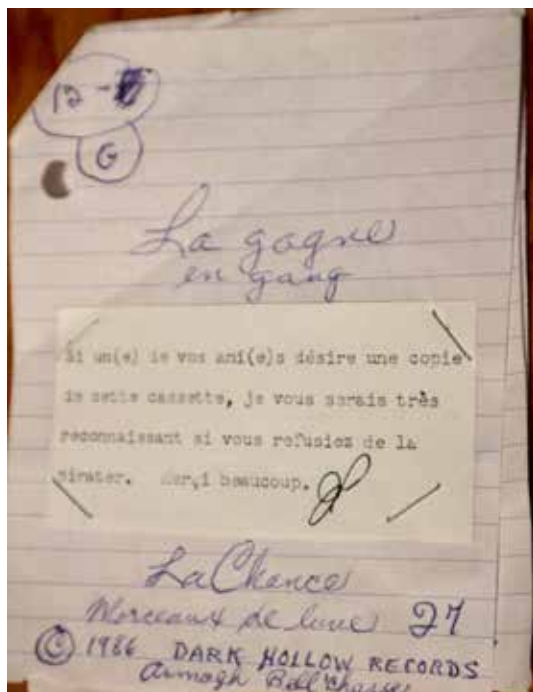


5. Pseudonymes ± : Archie vivant, cet archer de la bonne humeur et de l'esprit critique, en traits vifs ou rustres selon l'occasion.
6. Le sacré gaillard, feu JPLC, se maintient, au vu de ses toiles (presque toutes), à clin d'œil féminin, affriolant parfois, sémillant, aux pastels doux.
7. Album *Apprends-moé* ©2000 – Jean-Pierre Lachance, Coop Production Musicale Chaudière-Appalaches et JPL, CPM002 1-888-372-7622 St-Eugène de l'Islet. Remerciements spéciaux.



[FEUILLET PARADIS 45]

*Donc l'Amérique  
La Toute-Unie  
Il la fabrique  
Il nous réjouit  
Il nous rejoint  
Il pipe au joint  
Des gens du coin  
De l'Amérique  
Toute en musique.  
Celle au Grand-Nord  
Chez nous bretonne  
Il la floconne  
De tout son corps  
Vise en plein centre :  
« Viens dans mon antre  
Viens dans mon nid »  
Et l'oiseau suit.*



## CHRONIQUE

### LE DÉFI LADURANTOIS

Certains d'entre vous le savent : depuis maintenant quatre années, je participe à des courses à obstacles, ce qu'on appelle les OCR. Ce qui est moins connu, c'est qu'une équipe formidable, de La Durantaye, organise depuis maintenant six ans, une course à obstacles en Bellechasse. Eh bien oui, nous avons la chance et le privilège de participer à une activité ouverte à toutes et tous, jeunes et moins jeunes, athlètes et amateurs, producteurs agricoles ou citadins, chacune et chacun y trouvant son défi et son plaisir.

Cette course, comme plusieurs activités en Bellechasse, c'est notre patrimoine de demain en construction : une course basée sur le travail à la ferme, un travail exigeant, un travail nous rappelant nos racines et les nombreux efforts que nos ancêtres ont dû réaliser pour faire de Bellechasse ce qu'est devenue aujourd'hui notre région. Transport de billots, course en forêt, traîner la chaîne à écurer, transport de chaudières d'eau d'érable, clouage de planches, rouler la roue de tracteur, traverser des ruisseaux, se suspendre à une chaîne, passer par-dessus l'épandeur à purin... Ce ne sont que quelques activités à réaliser afin d'en ressortir avec une magnifique médaille et la fierté de la réussite.

Participer à cette activité, c'est permettre la construction de notre patrimoine; et ce qu'on cultive alors, c'est le dynamisme de nos villages et la fierté d'être Bellechassoises et Bellechassois. N'hésitez jamais à participer aux différentes activités locales de notre région, que ce soit un spectacle dans un parc, un festival, une démolition de voitures, un symposium de peintures, un concert dans une de nos églises, une activité de dégustation de mets locaux, une visite chez un producteur agricole, à une microbrasserie, dans un vignoble, un verger... Toutes ces activités nous permettent de nous définir comme Bellechassois. Et je rêve du jour où, chacune, chacun dira fièrement : « Je suis Bellechassoise, je suis Bellechassois ! »



par  
**Michel  
TARDIF**  
président de la  
SHB

## CHRONIQUE

### LES DIMANCHES EN MUSIQUE



par  
**André  
 AUDET**  
 directeur artis-  
 tique des Amis du  
 Jardin entre Ciel &  
 Terre

La présentation de plusieurs concerts musicaux à Saint-Magloire durant la saison estivale est née de la volonté des Amis du Jardin entre Ciel & Terre d'apporter un souffle nouveau dans la communauté et la région en offrant à la population locale et régionale l'occasion de découvrir des musiciens professionnels et des poètes d'exception dans un contexte chaleureux et intimiste.

Depuis quelques années, ces spectacles s'insèrent dans une riche programmation d'activités culturelles et artistiques visant à favoriser le développement de la vitalité culturelle du milieu tout en contribuant au rayonnement de la région. Ces événements musicaux de niveau professionnel contribuent définitivement à l'amélioration de la qualité de vie de ceux qui y assistent ainsi qu'à l'attractivité de la région de façon véritable, réelle et durable. Ces spectacles ont su attirer de nombreux visiteurs des villages des environs et d'aussi loin que des régions de Québec, Lévis, Montmagny et de la Beauce.

Toutes ces activités ont été organisées dans un esprit de réenchantement du milieu de vie, dans l'espoir d'éveiller, de faire vibrer, d'élever l'âme des spectateurs, de permettre la découverte de créateurs exceptionnels, d'entendre de nouvelles sonorités et, peut-être même, de semer des graines de vocation. Ces artistes nous ont offert des spectacles intimistes favorisant la proximité avec les sonorités réelles des instruments de musique et la chaleur des échanges entre les artistes et le public. Ces moments se sont avérés des occasions privilégiées de vivre une expérience exceptionnellement enrichissante pour les personnes présentes. Ces concerts ont certainement suscité beaucoup de joie dans l'âme et su toucher l'esprit et le cœur du public. Tous les artistes ont particulièrement apprécié leur expérience et la qualité d'écoute de l'auditoire.

Dans le cadre de la programmation estivale 2019, les Amis du Jardin entre Ciel & Terre ont eu le plaisir de présenter quatre spectacles :

Le 30 juin, nous avons eu droit à de magnifiques interprétations de musiques traditionnelles québécoises, irlandaises et



écossaises ainsi que quelques compositions originales, véritables petits bijoux, interprétées par Raynald Ouellet à l'accordéon diatonique et Bruno Gendron à la guitare acoustique.

Le 14 juillet, Francis Tanguay et Antoine Couture nous ont offert une merveilleuse expérience sonore, un voyage au son des didgeridoos, des flûtes amérindiennes, de la flûte indienne bansuri, de la flûte japonaise sakuhachi, des ocarinas, sans oublier les bols tibétains et les bols de cristal. La musique est au cœur de la vie de nos deux amis. Ces moments partagés avec eux nous ont permis de vivre une expérience de haut nouveau vibratoire se terminant par un moment de relaxation profonde, une méditation.

Le 28 juillet, nous avons eu le plaisir d'accueillir un récital solo du compositeur et multi-instrumentiste Jean-François Bélanger. Celui-ci nous a fait la part belle aux influences baroques et scandinaves. Peaufinant depuis plusieurs années une vision personnelle et sensible des musiques traditionnelles, il nous a charmés grâce aux sonorités incroyablement envoûtantes et exotiques de ses nyckelharpas, kontrabasharpas, tenorharpas, fascinantes vièles à clés suédoises dont l'origine remonte au XIII<sup>e</sup> siècle en Suède.

Le 18 août, l'ensemble La Virevolte, composé de Marie-Andrée Mathieu (voix), Mary-Ann Corbeil (violon) et David Jacques (guitare classique), nous a offert un spectacle magnifique. Le public a été séduit par l'originalité et le raffinement de l'interprétation de chansons incontournables du Québec et de France. Ces chansons, populaires entre 1850 et 1970, ont été réinventées par les cordes classiques et la voix limpide et juste de Marie-Andrée Mathieu. Ce fut l'occasion de nous remémorer des chansons comme *La fille de l'île* (Félix Leclerc), *Ah toi, belle hirondelle* (traditionnel), *J'ai quitté mon île* (Daniel Lavoie), *L'amitié* (Françoise Hardy), *Le ciel se marie avec la mer* (Jacques Blanchet)... et même une chanson de La Bolduc.

Nous espérons que ces moments privilégiés ont su toucher le cœur et l'âme de ceux qui sont venus à la rencontre de ces grands artistes.



- *Le compositeur et multi-instrumentiste Jean-François Bélanger. (Source : André Audet)*

## CHRONIQUE

## L'EXCURSION DU 26 OCTOBRE, EN RÉSUMÉ

par  
**Pierre  
PRÉVOST**  
vice-président de  
la SHB

Le 26 octobre 2019, le ciel est gris et le thermomètre frôle le point de congélation. Les excursionnistes se pressent au lieu de rassemblement indiqué et une poignée d'entre eux subissent leur baptême. C'est le départ en autocar avec Normand Leblond, un conducteur habitué. Les arbres, pour la plupart, ont perdu leurs plus beaux atours, mais la visibilité n'en est que meilleure. Le questionnaire distribué, il faut amadouer les répondants avec une énigme facile en lien avec les aires de culture des Houblons Jarrets Noirs, sur la rive droite de la rivière Chaudière. Le houblon vient d'être récolté et les installations permanentes attendent une nouvelle saison de croissance. À travers les paysages agricoles de Saint-Bernard et son noyau villageois, les informations et anecdotes abondent. Bientôt s'offre à nous la vallée de la rivière Beaurivage, puis le village de Saint-Patrice entourant le manoir Ross et ses dépendances. Conformément à la thématique du voyage, notre initiation au chemin terminé sous la juridiction du gouverneur Craig est au lieu-dit « Parkhurst » et son cimetière protestant. Les « Petites Montagnes » sont en vue, au cœur d'un territoire jadis desservi par le curé Michel Dufresne qui est décédé de façon tragique à Saint-Gervais.

Plus loin, la troupe descend au paisible cimetière King, en bordure d'une authentique section du chemin vieux de plus de deux siècles. L'endroit se prête bien pour un chant d'occasion, « Danny Boy », entonné par une troupe de choristes apparemment improvisée. Après quelques enjambées sur le chemin de colonisation, les excursionnistes remontent à bord de l'autocar qui nous conduit au pont couvert Saint-André pour la pause-café, avec ou sans fortifiant, muffins à volonté. Le hameau « New Armagh » n'est pas loin.

L'étape suivante, le Radar, est une découverte pour plusieurs et rappelle la Guerre froide. Le propriétaire nous fait faire la tournée du domaine, souterrains et autres secrets inclus. Puis c'est la montée au sommet du mont Sainte-Marguerite alors que les nuages se dissipent. Le panorama est grandiose, avec la capitale et des dizaines de villages en toile de fond. Le groupe visite le blockhaus où les opérations de détection d'aéronefs n'avaient

pas de répit. Une autre prestation du mini-chœur clôt la visite du bâtiment. La suite de la visite se déroule à l'accueil avec les images expliquées par notre guide attiré, puis le repas convivial. Juste avant le dessert, quelques choristes, sous la direction d'Olivier Leclerc, y vont d'airs traditionnels irlandais et écossais qui rappellent les pionniers des hauts de Lotbinière. Une petite santé servie par Nathalie McIsaac, propriétaire du vignoble Ricaneux, termine notre séjour au Radar.

En début d'après-midi, le site patrimonial de Saint-Jacques-de-Leeds nous accueille avec son église anglicane construite au milieu du cimetière, son presbytère et ses écoles. Nous poursuivons avec Kinnear's Mills, hameau aux multiples églises. L'Halloween approche : à cette occasion, les villageois portent des déguisements. Nous repartons vers l'Observatoire Craig, près d'une tour de télécommunication : autre halte dans ce panorama parsemé d'éoliennes. Après quelques minutes de contemplation, nous nous dirigeons vers Inverness, au Musée du bronze et ses interprètes chevronnés. Au sortir de cet ancien palais de justice, c'est au tour du chemin Gosford de se faire arpenter. Sylvie Bernard, guide accompagnatrice, maîtrise cet environnement qui l'a vue grandir : les chutes Lysander, le village de Sainte-Agathe, l'intersection des chemins Craig et Gosford, le village de Saint-Gilles. Les douceurs sucrées, en circulation dans l'autocar, trouvent preneurs.

Nous passons enfin à la correction du questionnaire. Les efforts d'André, notre trésorier, lui valent une première place. Il est suivi de près par Manon et Nicole, tandis que France Tanguay est bonne troisième.

L'édition 2020 est déjà en préparation. Soyez vigilants lorsque les informations se manifesteront.

- *Membres du Chœur celtique qui chantent dans la station du Domaine du Radar de Saint-Sylvestre. (Photographie : Marie-Josée Deschênes, 2019)*







... 13. - 23  
... 18. - 20. - 20.  
... 16. - 10. 10,  
... table a Guelon



Vous m'avez pu  
la diligence que vous  
leur estime et vous ferez.